

## *Contribution à la géographie historique de l'or en pays baule (Côte d'Ivoire)*

PAR JEAN-PIERRE CHAUVEAU \*

LES BAULE constituent une entité ethnique située dans la savane pré-forestière du centre-est ivoirien. Ils regroupèrent un ensemble de populations d'origines et de cultures diverses (Guro, Gbā, Krobu, Mande, Senufo) peu à peu encadrées et contrôlées par des migrants d'origine akan, venus de l'actuel Ghana<sup>1</sup>. La constitution progressive de l'ethnie baule au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle est le résultat d'un double processus d'expansion territoriale et d'intégration politique et économique de ces différents groupes : malgré l'existence d'une tradition de centralisation politique autour des Walebo, une forte différenciation régionale s'est toujours perpétuée au sein du Baule.

Elle doit être mise en relation avec la fluidité des populations toujours partagées entre les influences du commerce côtier et celles des échanges vers le Soudan. Les rivalités pour le contrôle des productions stratégiques (or, kola, sel, en particulier) et des axes de trafic de ces produits — auxquels il faut ajouter les armes à feu, la poudre, les tissus, l'ivoire, les perles d'aigri — ont suscité des mouvements de population et des tentatives d'hégémonie politique et économique dont les plus remarquables ont abouti à l'instauration du réseau commercial dyula au nord et la constitution de l'empire asante à l'est.

L'or a eu chez les Akan un ensemble de fonctions sociales et économiques dont l'importance se retrouve dans l'histoire du peuplement et l'histoire politique de ces peuples (Wilks : 1974 ; Daaku : 1970 ; Fynn : 1971, etc.). Les groupes akan de l'actuelle Côte-d'Ivoire n'échappent pas à cette constante (Perrot : 1976 ; Terray : 1974 et 1975). S'agissant des Baule, les recherches en matière d'histoire économique sont encore extrêmement lacunaires (Weiskel : 1976-a et 1976-b ; Chauveau :

\* ORSTOM.

1. Mais il est probable que des éléments originaires de l'actuelle basse Côte-d'Ivoire aient contribué à la constitution des Akan du Ghana à une époque plus reculée (XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> siècles).

1972-c, 1978-a et -b), et le rôle de l'or y est davantage perçu dans ses aspects socio-culturels (Niangoran-Bouah : 1972 ; P. Étienne : 1968 ; P. et M. Étienne : 1971) que comme un élément d'une stratégie d'ensemble (Salverte-Marmier : 1965). Pourtant, même après que la traite des esclaves ait supplanté au début du XVIII<sup>e</sup> siècle le commerce de l'or sur les Côtes de Guinée et du Bénin, la production et la circulation de l'or ont gardé tout leur intérêt stratégique aux yeux des sociétés africaines de la Côte et de son Hinterland, au point que W. Rodney parle de *gold oriented economy* à propos de ces formations sociales (Rodney : 1969). Le Baule, qui constituait la marche occidentale de cet ensemble historique, échappait-il ou obéissait-il à cet enjeu ?

On pressent, derrière le problème de l'or, un ensemble de déterminants qui dépassent le cadre géographique ou culturel de la société baule. De ce fait, l'évocation de la place de l'or dans une formation sociale non européenne, où son importance est par ailleurs fortement attestée, risque de se heurter à un appareil conceptuel imprégné par l'idéologie capitaliste et euroéo-centrique où l'or, les échanges, la monnaie, les systèmes de mesure de valeur sont particulièrement « marqués » par l'histoire et la « rationalité sociale » des sociétés occidentales. La principale difficulté n'est pas, cependant, l'existence d'un fossé infranchissable entre « deux modes différents d'expression et de transmission de la pensée » (Niangoran-Bouah : 1972 ; p. 16) : le travail de P. Vilar sur l'or dans l'histoire des peuples occidentaux renvoie aux mêmes problèmes d'interprétation (Vilar, 1974, pp. 9 *sq.*). Dans un premier temps, seule la reconstitution historique des relations entre la production et la circulation de l'or et des phénomènes politiques et économiques précis pourra, me semble-t-il, faire avancer la discussion.

C'est à cet aspect du problème que je m'intéresserai surtout en proposant une synthèse provisoire des informations concernant la géographie historique de la production de l'or dans le Baule. J'entendrai par-là la localisation des principaux gîtes aurifères exploités avant la pénétration coloniale et ses relations avec l'histoire politique du peuple telle qu'elle se dégage des traditions orales et des observations des premiers colons.

Je n'aborderai guère, dans le cadre de cet article, les problèmes concernant la circulation de l'or et sa place dans la reproduction de la formation sociale baule. Ceux-ci ne peuvent être traités sans soulever certains problèmes théoriques — l'identification de l'or à la « monnaie », le statut des échanges dans la reproduction sociale, les rapports entre la société baule et son environnement économique et politique depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle — qui demanderaient d'autres développements. Il en est de même du problème de la confrontation de l'ensemble économique baule — où l'or constitue un élément fondamental de la cohérence du système — avec la politique de « mise en valeur » coloniale. Je n'envisagerai ces questions qu'à titre de perspectives de mises au point ultérieures.

*Localisation des régions productrices d'or dans le Baule précolonial.*

L'or peut être extrait des alluvions des rivières aurifères ou de gîtes alluvionnaires, éluvionnaires ou filonien<sup>2</sup>. « Seules les rivières importantes ont de véritables alluvions et, parmi elles, le Nzi possède les plus développées et les plus caractéristiques, surtout dans son cours inférieur. »<sup>3</sup>. D'autres rivières que le Nzi ont donné lieu à un orpillage intensif ; d'abord ses affluents : Kan et Kplara ; ensuite le Marahoué et le Bandama, surtout dans leurs cours inférieurs à partir des pays Yaule et Nanafwe<sup>4</sup> ; enfin le Baya, le Yéyé et l'Ifou dans la région Bocanda-Mbrahiakro-Ouellé<sup>5</sup>. L'or est extrait du gravier terreux du lit de la rivière, par le procédé du lavage à la batée, au moment des basses eaux. La terre déposée dans les infractuosités des affleurements est particulièrement recherchée.

L'exploitation des gîtes recouvre des modalités techniques variées, selon la configuration géologique du lieu. On peut distinguer grossièrement : l'exploitation de l'alluvion ancienne au bord du lit des rivières et marigots aurifères, par de simples trous là où les conditions locales permettent de n'être pas gêné par l'eau et, dans certains cas, dans le lit même du marigot détourné par un barrage ; l'extraction par puits peu profonds (2 à 4 mètres) dans la terrasse au bord du cours d'eau ; l'exploitation des éluvions (couches d'enrichissement sur place par désagrégation des formations aurifères) par des puits de profondeur variable mais assez profonds (jusqu'à 14 mètres dans le Yaulé : Archambault, 1934) ; enfin l'exploitation filonienne, où le gîte est atteint sur place et l'or extrait des blocs de quartz. Les conditions techniques d'exploitation de ces gîtes diffèrent radicalement du lavage des alluvions récents : ils nécessitent une technologie de creusement des puits et une organisation complexe du travail. Les risques encourus par les orpailleurs (éboulements, asphyxie) et les difficultés techniques étaient les plus grands dans le cas d'exploitation filonienne où certains puits atteignaient 70 mètres de profondeur.

L'exploitation filonienne est restée très rare et limitée à la région de Toumodi (Kokumbo, Kpléssou, Nzaakro) et d'Hiré (cantons Wata et Zégo). Elle est liée à l'existence de filons de quartz particulièrement riches, situés dans la partie méridionale de la chaîne de collines birriennes (roches vertes) traversant le pays baule dans le sens sud-ouest nord-est. Les qualités géologiques et pétrographiques de ces collines ont

2. Pour les détails géologiques et techniques, voir, entre autres : ARCHAMBAULT : 1934 ; BOUGIE : 1934 et 1935 ; DELAITRE : 1935 ; JOSEPH : 1913 ; LAURENT : 1902 et 1903 ; AUBERT DE LA RUE : 1926 et 1927 ; BRINGUIER : 1905 ; JORDAN : 1904 ; SONNENDRUCKER : 1968.

3. Voir CHERMETTE : 1935-b, p. 7 ; A.O.F. : 17.G.49.

4. Voir BOUGIE : 1934 et 1935, BOLGARSKY : 1941 ; ARCHAMBAULT : 1934 et 1935 ; SONNENDRUCKER : 1968 ; Capitaine MARCHAND : ANFOM : CI-IV-3-b ; ANCI : XI-43-434 ; DE BILLY : s.d., p. 142 ; CHERMETTE : 1935-a.

5. Voir BOUGIE : 1935.

suscité ailleurs, en pays baule, l'exploitation non pas des filons en place mais des gîtes remaniés d'éluvions : Aouadia, Kimoukro, Garegoua, Goumansou, Ndumikro, Nianke-Konankro, Asinzue, Sin-Aboisso, Afo-tobo, Bokabo, Sikasuenou, Gofabo, Pranoua, Duybo, Diekro, Galebo, Begbesou dans les actuels cantons Faafwe, Saa, Nzikpli, Aïtu-sud, Nanafwe-Sud, Aïtu-nord<sup>6</sup>. L'extrémité nord-est de la chaîne birrimienne a été exploitée dans les cantons Aali, Pepresou et Faafwe-Lāgira de la région de Fétékro, à l'ouest-nord-ouest de Bouaké<sup>7</sup>.

Une importante exploitation de gîtes remaniés (éluvions) eut lieu à l'ouest dans le Yaule et le pays Akpwe voisin<sup>8</sup>, et même en limite du pays Guro, dans l'actuel canton Gura<sup>9</sup>. A l'est, les zones productrices d'or éluvial et alluvial sont concentrées autour de Dimbokro, Bocanda, Daoukro, Ouellé et Mbahiakro<sup>10</sup>. Enfin, au nord-est et, déjà, à la limite du Baule, les exploitations éluviales et alluviales contrôlées par les Ano, et visitées dès 1889 par Binger<sup>11</sup>.

En dehors de ces zones aurifères, seuls quelques gîtes ponctuels furent exploités par les Baule. Les principaux sont situés en pays nanafwe-nord et aïtu-nord (Tiébissou), dans le groupe Ayau du canton Walebo-nord (Saguié, Akoviebo), dans le canton Goli (région d'Alékro), enfin sur l'Orumbo-Boka (canton Ngbā-sud)<sup>12</sup>.

En résumé, on constate que le Baule-nord, jusqu'à la hauteur de Tiebissou, se révèle peu riche en gîtes aurifères et que, lorsqu'il y en a, ils sont situés à la limite de l'extension actuelle de l'ethnie baule, en contact avec les Guro (Ayau-Walebo), les Malinke (Goli), les Djimini et Diamala (région de Fétékro) ; seul le nord-est possède de nombreux gîtes (région de Mbahiakro et Ouellé), dans une région où les influences ano, dyula, abrō et anyi sont très fortes.

Le Baule méridional, au contraire, renferme les gîtes très riches du Yaule, de la chaîne de collines birrimiennes de Hiré à Galebo, de la vallée du Nzi et de la région de Daoukro, dernière zone d'implantation baule au contact des Anyi Molonu et Ndenye et de l'Asikaso sous influence abrō. C'est dans le Baule-sud, également, que les rivières et

6. Pour la région s'étalant des collines de Hiré (pays Wata-Memlé) à Galebo (canton Aïtu-nord), voir : ARCHAMBAULT : 1934 et 1935 ; ARNAUD : 1940 et 1947 ; BEL : 1913 ; BERGER : 1937 ; BUMIFOM : 1950 ; CHERMETTE : 1935-a ; COLOMB : 1931 ; GAUTHEROT : 1911-a et 1911-b ; GERVAIS : 1937 et 1939 ; ISNARD : 1954 ; JORDAN : 1904 ; JOSEPH : 1913 ; LEGOUX : 1934 ; LEVAT : 1912 ; PHILIPPOT : 1908 ; SONNENDRUCKER : 1968 ; TARIS : 1911 ; SIMON : 1965 ; HUBERT : 1917 ; GRIVOT : 1942 ; BARDIN : 1941 et 1947.

7. Pour cette région, voir : BOUIGE : 1934 et 1935 ; ANCI : Monographie du Cercle du Baule-nord, 1911 ; BAUD : 1945 ; ANCI : V.41.96.

8. Voir : ARCHAMBAULT : 1934 et 1935 ; ARNAUD : 1940 et 1947 ; ARNOULD : 1959 ; BOLGARSKY et BARDIN : 1940 ; BOLGARSKY : 1941 ; BOUIGE : 1934 ; CHERMETTE : 1935-b ; JORDAN : 1904 ; JOSEPH : 1913 ; MURARD : 1947 ; SONNENDRUCKER : 1968 ; TAUXIER : 1924 ; BOUET : 1911.

9. Voir : BETSELLERE : 1906.

10. Voir : ARCHAMBAULT : 1934 et 1935 ; ARNAUD : 1941 ; AUBERT DE LA RUE : 1926 ; BOUIGE : 1935 ; GERVAIS : s.d. ; ANFOM : CI, IV, 3, b : Réponse au questionnaire... ; HUBERT : 1917.

11. Voir : BINGER : 1892 ; ARNAUD : 1941 ; BOUIGE : 1935.

12. Voir : BOUIGE : 1934 ; CHERMETTE : 1935-b ; BOLGARSKY : 1941 ; DUPREY : 1962, pp. 45-46 ; ARCHAMBAULT : 1934.

marigots importants sont les plus riches en or (Bandama, Nzi, Kan, Kplara).

A ce tableau d'ensemble des zones aurifères, il convient d'ajouter les *zones d'extraction des perles d'aigri*. Celles-ci constituaient dans cette partie de l'Ouest africain un bien d'échange très recherché, importé du Bénin et d'Europe dès le XV<sup>e</sup> siècle à la Côte de l'Or (future Gold Coast) et à la côte des Quaqua (de Grand-Lahou à Assinie)<sup>13</sup>. Les Baule, au moment de la pénétration coloniale, les achetaient contre de l'or et des pagnes de qualité ou bien les extrayaient d'anciennes sépultures antérieures à leur implantation. Elles faisaient l'objet de catégories précises, selon leur type ou leur origine (européenne ou perles d'aigri anciennes); le même terme fort (*di*) s'appliquait à « l'extraction » de ces perles et à celle de l'or, différent de celui qui s'appliquait à l'idée d'extraction en général (*vi*) ou appliquée au caoutchouc (*bo*) qui, à partir des années 1880 et 1890, fit également l'objet d'une exploitation généralisée<sup>14</sup>. Il est intéressant de noter que les lieux connus d'extraction étaient situés dans le Baule-sud : dans les régions de Toumodi (près des villages d'Asafo, Diangomencou et Konan-Kokorekro, de Singrobo et de l'Orumbo Boka<sup>15</sup>). L'usage qui en était fait était proche, sinon identique, à celui de l'or. C'est ainsi que ces perles faisaient partie de l'*adja* ou trésor familial, et qu'elles servirent au même moment que l'or à acheter des ignames<sup>16</sup>.

#### *Les procès de production aurifère*<sup>17</sup>.

Les conditions techniques de l'exploitation aurifère variaient considérablement selon qu'il s'agissait d'orpaillage alluvionnaire, éluvionnaire ou filonien. Dans le premier cas, il s'agissait d'orpaillage individuel ne nécessitant pas une division complexe du travail. Le lavage à la batée des alluvions récentes dans le lit des cours d'eau était le fait des femmes.

L'exploitation par puits requérait un ensemble de tâches différenciées et une organisation collective du travail. Le creusement des puits était réservé aux hommes, ainsi que l'extraction proprement dite du minerai. Les veines de quartz aurifère étaient attaquées au pic ou écla-

13. Voir : HERBERT : 1974, pp. 416 *sqq.*; FYNN : 1971, p. 10; DAAKU : 1970, pp. 6-7; WILKS : 1974, pp. 417 *sqq.*

14. Voir DELAFOSSE : 1900-b ; pour le problème de l'origine et de la diffusion de ces perles, cf. FAGE : 1962 ; JEFFREYS : 1961 ; KALOUS : 1966 ; LANDEWIJK : 1970-1971.

15. Voir DELAFOSSE : 1900-a et 1900-b ; DU PATY DE CLAM : 1898 ; SALVERTE-MARMIER : 1965.

16. Voir DELAFOSSE : 1899-a ; BARATIER : 1912, pp. 66-67.

17. Pour une description détaillée des techniques et des procès de production, voir surtout : CLOZEL : 1899, pp. 67-70 ; POBEGUIN : 1896 ; ANFOM, CI, V, 3 ; LAURENT : 1902 ; BRINGUIER : 1905, pp. 13-14 ; JOSEPH : 1913, pp. 373-375 ; HUBERT : 1917, pp. 229-231 ; LASNET : 1898, p. 319 ; Annuaire du gouvernement de l'A.O.F. : 1909, pp. 170-171 ; LEVAT : 1912 ; PHILIPPOT : 1908 ; CHERMETTE : 1935-a et b ; LÉONETTI : 1930 *in* : ANCI : XIV-29-4 ; NEBOUT : 1901, p. 35.

tées en versant de l'eau sur des parties préalablement chauffées au feu. La terre et le minerai étaient ensuite remontés au moyen de paniers en sparterie attachés à une liane souple et solide. Le matériel aurifère était ensuite transporté par les hommes et (surtout) les femmes pour être broyé au pilon (s'il s'agissait de quartz aurifère) et lavé à la batée par les femmes. Le travail réunissait des équipes de deux à huit personnes.

La technique de construction des puits était plus ou moins élaborée, selon la nature des sols et la profondeur recherchée. Les procédés utilisés par les orpailleurs baule ont toujours été reconnus comme particulièrement adaptés et efficaces par les prospecteurs européens. Le plus souvent, le caractère argileux ou latéritique du sol et du sous-sol dispensait de tous travaux de soutènement. Des galeries mettaient en communication des puits en alignement, pour assurer l'aération et mieux poursuivre la couche riche. Dans certains cas, des puits carrés étaient renforcés par des cadres et des garnissages solidement liés avec des lianes (Kokumbo-Fassou). Dans d'autres, les galeries souterraines étaient soutenues par un travail de boiserie ou par des piliers de quartz laissés en place au fur et à mesure de la progression (Kplessou, Kokumbo, Sin-Aboisso, Nzaakro, Hiré). Les galeries pouvaient s'élargir au point de constituer de véritables chambres souterraines (Sin-Aboisso, Nzaakro, Hiré).

L'emplacement des puits était choisi après des prospections minutieuses qui révélaient une connaissance approfondie des indices végétaux et minéraux. Les collines étaient particulièrement prospectées. Malgré les difficultés techniques, les parties les plus riches étaient exploitées jusqu'à épuisement ; au point que les sociétés européennes installées à Kokumbo à partir de 1910 durent se contenter des gîtes les moins accessibles ou les moins riches qui se révélèrent peu rentables.

### *Histoire du peuplement, politique du peuplement.*

Je préférerais parler de politique du peuplement plutôt que d'histoire du peuplement. Celle-ci renvoie trop étroitement à la recherche de l'*origine* des groupes concernés ; la question présente un intérêt en soi, mais elle se ferme souvent sur des discussions d'antériorité chronologique, sans toujours considérer le mouvement de flux incessant qui caractérisait la région comprise entre le golfe de Guinée et les savanes soudaniennes à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. D'autre part, les traditions de peuplement rendent compte de migrations de groupes restreints, imposant leur hégémonie politique à d'autres groupes : à la longue, il s'agit davantage de l'histoire des « conquérants » que de ceux qui furent peu à peu « soumis ». L'absence de données quantitatives sur les mouvements de population et la politique généralisée d'intégration des groupes

« autochtones » doivent donc incliner à une grande prudence quant à la reconstitution de l'histoire du peuplement *stricto sensu*<sup>18</sup>. En fin de compte, les traditions de peuplement constituent plutôt de précieux indicateurs relatifs au contrôle des territoires.

Dans cette optique, ces traditions renvoient à des politiques d'occupation de l'espace. En ce qui concerne l'actuel Ghana, les recherches ont montré que les rivalités d'approvisionnement, le souci de contrôler les zones productrices de kola et d'or jouèrent un rôle très important dans le peuplement du pays et l'émergence de sociétés dominatrices, voire impérialistes. Cela reste vrai des régions de savane, comme l'attestent le réseau commercial dyula ou l'établissement d'États « pluralistes » mais hiérarchisés (Wa, Mango, Kong, Bobo-Dioulasso...). Sur la Côte, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, on assiste à d'incessants va-et-vient de groupes entre — pour ce qui concerne la région qui nous intéresse — le fleuve Sassandra et l'actuel Togo. C'est en effet à cette période que prit fin le monopole commercial portugais et que débuta l'importation massive d'armes à feu et de poudre : les échanges avec les Européens devenaient une question de première importance — politique et économique — pour les sociétés africaines.

L'histoire de la politique du peuplement baule nécessiterait l'étude conjuguée des phénomènes d'échanges et de production (sel, kola, or...). Nous nous en tiendrons ici au facteur qu'a pu constituer le contrôle des régions aurifères<sup>19</sup>.

### *Les conditions historiques des migrations « baule »<sup>20</sup>.*

Les principales migrations akan en pays baule seraient, d'après les traditions, consécutives à des fuites successives à partir de la Gold Coast. Les principales : en 1701 après la défaite des Denkyira devant les Asante (c'est la vague dite « Alankira ») ; après 1720, à la suite des conflits dynastiques liés à la mort d'Osei Tutu (c'est la vague dite « Asabu »). En réalité, l'histoire précise des migrations akan en pays baule reste à préciser sur bien des points<sup>21</sup>.

18. Pour le Baule, cf. la mise au point de WEISKEL, 1976-b.

19. En ce qui concerne les échanges, voir en particulier WEISKEL : 1976-a et CHAUVEAU : 1978-a.

20. L'utilisation du terme « baule » à propos de ces migrations fait problème puisque la constitution de l'ethnie baule est le *résultat* de celles-ci. WEISKEL (1976-a, pp. 7 et 23, carte 10-a) pense que le Baule (ou « Bacoree »), pris comme toponyme, est antérieur à ces migrations ; le terme aurait été conservé par les groupes akan à leur venue dans la région.

21. Le travail de Salvete-Marmier (1965) constitue actuellement la seule synthèse disponible. En ce qui concerne l'appellation « asabu » de la deuxième vague de migration, on peut penser qu'il y a un lien avec le groupe « Asebu », actuellement intégré aux Fante du Ghana, qui subit les contrecoups de la rivalité Fante-Asante entre 1704 et 1720 (voir WEISKEL : 1976-a, carte 1). Plus généralement, d'autres groupes akan de Gold Coast ont dû contribuer au peuplement du Baule ; de même que les Ga, que l'on retrouve dans les régions d'Accra et de Mbahiakro. Signalons enfin un problème de date concernant la migration conduite par la reine Aura (Abla) Pokou, située selon les auteurs en 1720, 1731 ou 1749. Voir WEISKEL, 1976-a, p. 9.

Ce qui nous intéresse ici, c'est la relation entre le contexte de ces mouvements migratoires et l'économie de l'or. Le passage du XVII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle correspond à un changement profond des rapports économiques, politiques et sociaux qui prévalaient auparavant. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, la production d'or était contrôlée en Gold Coast par les États les plus puissants : Akyem, Denkyira et Akwamu<sup>22</sup>. Dans le nord, la région de Begho — par ailleurs marché important — et celles du Bono (Tekyiman) et du Gonja attirèrent les Mande par leur richesse en or<sup>23</sup>. A cette époque, ce sont ces mêmes Mande qui semblent contrôler les zones aurifères de Côte-d'Ivoire, entre le Bandama et le Comoe<sup>24</sup>. Le XVII<sup>e</sup> siècle est caractérisé par un intense commerce de l'or, aussi bien vers la Côte et les Européens que vers le Nord soudanais<sup>25</sup>. Corrélativement, les autres biens d'échanges (internes et externes) se développent au point que Wilks parle d'une période de *take off* économique<sup>26</sup> et Rodney d'une *gold oriented economy*<sup>27</sup>. La conséquence principale en est une demande accrue en force de travail.

L'esclavage commence alors à se développer ; d'abord à partir du détournement de l'esclavage domestique et des pratiques répressives internes, puis, avec l'importation massive d'armes à feu, par des razzias sur les peuples voisins. La demande accrue d'esclaves par les Européens s'ajoutant aux besoins internes des sociétés akan, la situation est mûre pour que les États les plus puissants s'orientent vers la chasse systématique aux esclaves.

C'est alors que l'Asante se constitue en État structuré ; le début du XVIII<sup>e</sup> siècle voit se développer militairement et territorialement un vaste empire, dont la force a résidé dans le souci d'équilibrer la demande européenne en esclaves et ses propres besoins en force de travail. Le XVIII<sup>e</sup> siècle est dominé, en ce qui concerne les échanges avec les Européens, par la traite des esclaves et le déclin brutal du commerce de l'or. Néanmoins, l'exploitation aurifère, loin de cesser, se perpétue et, peut-être, se développe encore. C'est qu'en effet les besoins internes d'or (thésaurisation dans les trésors familiaux dans un but de prestige politique, artisanat, monétarisation pour les échanges internes) s'accroissent et déterminent un refus général d'exporter le métal précieux. On assiste à deux phénomènes conjoints en pays akan. D'une part, un contrôle accru des régions productrices d'or par les États les plus puissants : le Denkyira lui-même et ses alliés du sud, l'Akyem et l'Akwamu, par l'Asante ; la région de Bondoukou par le Gyamā récemment constitué à

22. Voir FYNN : 1971, p. 19, pp. 21-22 ; DAAKU : 1970, p. 31 ; WILKS : 1974, pp. 359-360.

23. Voir WILKS : 1974, pp. 358 et 362 ; TERRAY : 1974, p. 336.

24. Voir PERSON : 1977, pp. 274-275 ; SALVERTE-MARMIER : 1965, p. 18. Ce dernier auteur émet l'hypothèse que des Dyula auraient été les premiers à exploiter les gîtes du Yaule et de Kokumbo.

25. A tel point que les Portugais fournissaient eux-mêmes de l'or du Minas Gerais aux Akan. Voir FYNN : 1971, p. 16. Auparavant, au XV<sup>e</sup> siècle, les Portugais ne trouvèrent pas de demande en or, mais plutôt en cuivre et laiton : voir GARRARD : 1975, p. 8.

26. WILKS : 1974, pp. 359-360.

27. RODNEY : 1969, p. 22.



la suite de la défaite des Doma face aux Asante ; la région du sud-est de la Côte d'Ivoire par les nouveaux royaumes du Sanvi et de l'Assikasso ; le Tekyiman, le Bono et le Gonja par l'Asante ; enfin la vallée de la Comoe exploitée par les nouveaux États du Mango, du Ndenye et du Molonu. L'Asante organise une exploitation systématique de ses propres champs aurifères<sup>28</sup>. Parallèlement, l'exportation d'or est systématiquement réduite, voire annulée par ces mêmes États. L'or, devenu monnaie générale chez les Akan, est requis pour son usage interne. L'esclave devient le bien d'échange privilégié avec la Côte, la kola avec le Nord. Le commerce d'or décline, affectant aussi bien la Côte que les grands marchés de la boucle du Niger<sup>29</sup>.

C'est précisément à ce tournant de l'histoire politique et économique de la région que se situent les vagues de migrations akan dont se réclament les Baule. Chassés par une atmosphère de grande insécurité, ces migrants cheminent progressivement vers l'actuel Baule-nord.

#### *Le contexte économique de l'implantation akan dans le Baule.*

À la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècles, le trafic côtier sur la Côte des Quaqua (de Grand-Lahou à Assinie) est faible. Le commerce avec les Européens est entravé par la configuration peu hospitalière de la Côte et par l'existence de courants et d'une forte barre<sup>30</sup>. D'autre part, avec l'essor de la traite des esclaves en Gold Coast à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, cette partie du littoral constitue une zone-abri pour les migrants originaires de l'Est. Le système lagunaire protège les communautés villageoises des agressions extérieures, et les difficultés de son contrôle découragent les Européens d'y installer des forts de commerce permanents — à l'exception d'une brève tentative française à Assinie de 1701 à 1704<sup>31</sup>. Il faudra attendre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour que les Français s'établissent à Grand-Bassam, Assinic et Dabou ; davantage, d'ailleurs, pour s'opposer aux intérêts anglais que pour profiter d'un important courant d'échanges locaux.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles le trafic local perpétuait plutôt les anciens échanges interafricains du littoral : aux XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles,

28. Voir WILKS : 1974, p. 374. ISERT cité par PAULME : s.d., pp. 38-39.

29. Voir GARRARD : 1975, pp. 12-13 ; FYNN : 1971, p. 15 et p. 45 ; JOHNSON : 1970, p. 334 ; BOAHEN : 1977, pp. 195-196. Cette politique de contrôle de l'exportation de l'or se perpétuera au XIX<sup>e</sup> siècle. Avec le déclin de la traite des esclaves, l'Asante préférera se tourner vers le Nord, demandeur de kola, plutôt que de substituer l'or aux esclaves comme biens d'échanges avec les Européens ; d'où le développement, à partir de 1810, de Salaga et du commerce avec les Hausa. Voir BOAHEN : 1977, pp. 195-196 ; TERRAY : 1974, pp. 329 *sqq.* En 1881, un marchand asante qui voulait déposer 170 onces d'or (soit près de 9 kg) chez un marchand de Cape Coast fut condamné à mort et exécuté à Kumasi ; voir GARRARD : 1975, p. 13.

30. Voir : WEISKEL : 1976-a, pp. 1 et *sqq.*

31. *Ibid.* pp. 3 *sqq.*

les pagnes quaqua étaient exportés vers la Gold Coast à partir de la région de Grand-Lahou qui importait, de son côté, des perles — probablement celles que les Baule extrayaient au XIX<sup>e</sup> siècle des sépultures anciennes de la région de Toumodi (cf. *supra*)<sup>32</sup>. L'or n'y tenait qu'un rôle secondaire, au profit de l'ivoire et des habits de coton ; il n'apparaît qu'à l'extrême est, vers Bassam et Assinie, au contact de la Gold Coast<sup>33</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce commerce semble avoir même périclité. Weiskel relie ce fait à l'arrivée des migrations akan en pays baule ; mais le commerce européen, à cette époque, se faisait aussi moins intense à la suite des guerres européennes, comme le remarque Augé<sup>34</sup>. Il est certain qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle le commerce côtier, qui valorisait les esclaves au détriment de l'or, se concentra à l'est, sur la Gold Coast<sup>35</sup>. Il est probable que les productions de biens exportables dans l'Hinterland de la Côte des Quaqua ne cessèrent pas mais empruntaient les voies terrestres de l'intérieur qui reliaient les nouveaux arrivants à leur foyer akan d'origine, pourvoyeur de fusils et de poudre<sup>36</sup>. Parmi ces biens, l'or devait tenir une place de choix puisque le monde akan, à cette époque, en était un gros demandeur pour son usage interne (cf. *supra*)<sup>37</sup>.

A leur arrivée, les migrants akan du Baule trouvèrent des groupes en place : Guro, Gbā ou Gagu, Krobu, Senufo, Ga, Dida, Koro et Mande. Ces derniers possédaient l'implantation la plus éparpillée. Leur vocation de marchands explique leur implantation transversale nord-sud, traversant le pays baule jusqu'à l'actuel Tiassale. Mais le but poursuivi ne se limitait pas à ce rôle de transitaires. Leur implantation s'explique aussi par le désir de contrôler des zones productrices de biens exportables : kola (surtout à l'ouest du Bandama où leur présence massive a davantage uniformisé la langue sur le modèle mande) mais aussi or. Person et Salvete-Marnier soutiennent cette hypothèse (cf. note 24) et les invasions des « Manes » et d'autres groupes mande sur la Windward Coast (Libéria et Guinée) aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles confirment la généralisation de ce mouvement économique vers la mer<sup>38</sup>.

32. Voir FYNN : 1971, p. 10 ; HERBERT : 1974, pp. 416 *sqq.* ; DAAKU : 1970, pp. 6-7 ; WILKS : 1974, pp. 417 *sqq.*

33. Voir DAPPER : 1686, p. 277 ; DUMAS : 1698, in : ROUSSIER : 1935 ; DUCASSE : 1687-1688, in : ROUSSIER : 1935 ; TIBERGE : 1692, in : ROUSSIER : 1935 ; AUGÉ : 1969, pp. 31 *sqq.* ; BOSMAN : 1705, pp. 517-518.

34. Voir BARBOT : 1746, pp. 138-141 ; WEISKEL : 1976-a, pp. 12-13 ; AUGÉ : 1969, p. 42.

35. Voir FAGE : 1959, carte n° 29 et commentaire. Les « Akanny » (actuels Assin, situés alors dans l'Adanse actuel) commerçaient cependant avec la côte des Quaqua, dont les riverains étaient réputés moins exigeants : voir FYNN : 1971, p. 19.

36. Voir WEISKEL : 1976-a, p. 13.

37. Parmi les autres biens que les Baule exportaient au XVIII<sup>e</sup> siècle — soit qu'ils les produisissent eux-mêmes, soit qu'ils en assurassent le transit — citons le sel maritime, l'ivoire et, dans une mesure difficile à préciser, la kola. L'essor de Groumania (Mango) et de Bandoukou au détriment de Begho au début du XVIII<sup>e</sup> siècle n'a pu qu'encourager les échanges extérieurs baule. Ce n'est pas un hasard si l'Asante, tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles a tenté — y réussissant souvent — de dominer ces plaques tournantes des échanges : la vallée de la Comoé, le Mango, Bondoukou et Kong.

38. Voir FYFE : 1974. Voir aussi l'importance au XVI<sup>e</sup> siècle de l'ancien Boron situé par Person près de la rive droite du Bandama ; la création de Kong à la fin du XVII<sup>e</sup> aurait été effectuée en liaison avec ce centre dyula. Voir PERSON : 1964, p. 332.

Après l'occupation du Baule par les diverses vagues de migrants akan, un renouveau de l'exportation d'or sur la côte est sensible. L'or semble provenir surtout de l'Hinterland côtier à tel point que certains observateurs en concluent qu'il arrive du Soudan<sup>39</sup>. Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des marchands Bambara sont présents sur la Côte et dans le complexe lagunaire, trafiquant avec l'intérieur, s'approvisionnant auprès des Européens en corail, verroterie et cornaline — appréciés, comme nous l'avons déjà souligné, par les Baule — pour les échanger contre l'or auprès des « marchands de l'intérieur »<sup>40</sup>.

Jusqu'alors, les Baule n'étaient connus des Européens que par leur contact avec le monde akan de Gold Coast<sup>41</sup>. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les Baule sont reconnus comme des producteurs d'or, de riches pagnes et des échangistes importants<sup>42</sup>. Entre-temps, à partir de 1830, l'huile de palme est devenue la principale marchandise d'exportation sur la Côte. Les Aladyā (« Jack-Jack ») en sont les principaux courtiers. Mais cela n'impliqua point la baisse de la production et des échanges sur l'or de l'intérieur. On assiste au même phénomène qu'en Gold Coast au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque la traite des esclaves l'emporta sur le commerce de l'or. Les Aladyā, principaux producteurs ou traitants d'huile de palme, sont connus aussi pour leur richesse en or qu'ils utilisent pour leurs besoins internes et qu'ils refusent d'exporter<sup>43</sup>. Et, tandis que l'or subissait une baisse de valeur sur la Côte de Guinée dans les deux premières décades du XIX<sup>e</sup> siècle, il la regagne à ce moment-là<sup>44</sup>. A la même époque (1830-1860) l'or est davantage exporté par Grand-Bassam et Assinié que par Grand-Lahou. Or, nous le verrons, c'est aussi à cette date que les Baule exploitent systématiquement les champs aurifères du Baule-sud, les plus proches de Grand-Lahou *via* Tiassalé et la vallée du Bandama.

Tel est donc le contexte historique et économique de l'implantation des Akan en pays baule. Quelles relations peut-on dégager entre, d'une part, les fluctuations dans la production, la circulation et l'exportation de l'or — il convient, insistons-y, de bien différencier ces procès économiques qui ne relèvent pas exactement des mêmes contextes — et, d'autre part, la politique du peuplement du Baule, reconnu comme important producteur de ce métal ?

39. Voir ATGER : 1960, pp. 458 et 464 ; HECQUARD : 1853, p. 79 ; WEISKEL : 1976-a, pp. 14-15 ; ROBERTSON : 1819, pp. 109-110 ; TARDIEU : 1847, *in* TERRAY : 1975, p. 433 ; COURNET : 1850 ; LARTIGUE : 1851, p. 360 ; BOUET : 1848.

40. Voir HECQUARD : 1853, p. 79 ; FLEURIOT DE LANGLE : 1868, pp. 378 et 386.

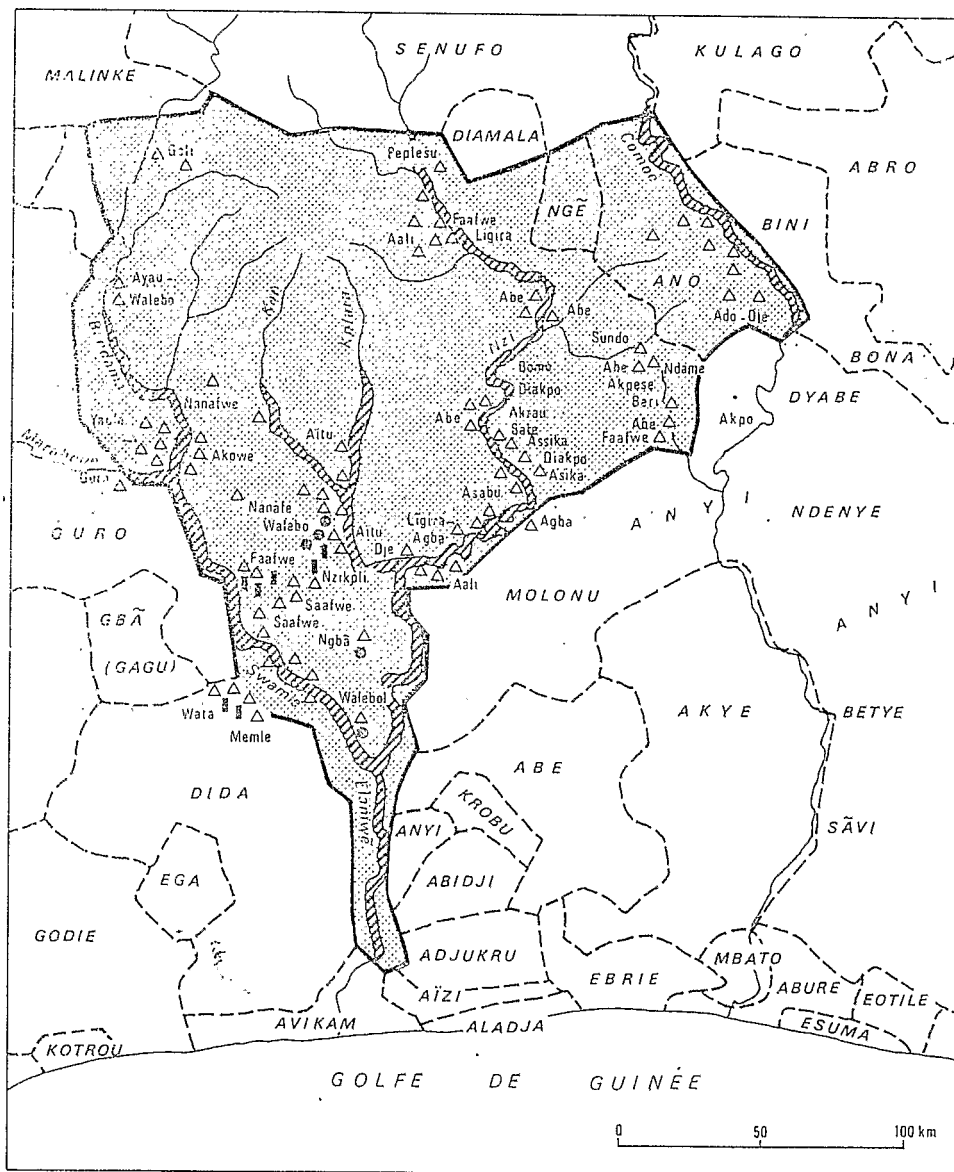
41. Voir la première mention des « Bahooree » par BOWDICH : 1819, p. 169.

42. Voir FLEURIOT DE LANGLE : 1868, pp. 375, 378 et 386.

43. ATGER : 1960, p. 441.

44. JOHNSON : 1970, p. 335.

## Principales exploitations aurifères du pays baule.



pays Baule



frontières ethniques



principales parties exploitables des rivières : alluvions récentes



exploitation d'éluvions anciennes



exploitation filonienne



« gisement » de perles (sépultures anciennes)

*Les premières migrations « alankira »\**

Les premiers éléments Alankira, selon les traditions recueillies par Salvete-Marmier<sup>45</sup>, traversent l'actuel Ndenye — avant son occupation par les Anyi — puis la Comoé au nord de Kantoumansou. Ils y laisseraient un groupe — les Akpo, actuellement intégrés aux Anye-Ndenye — situé dans la vallée aurifère de la Comoé, non loin d'une autre zone aurifère qui sera exploitée par les Anyi et dont le nom : Assikasso (*sika* = or) témoigne de sa richesse en métal précieux.

Le gros de la migration traverse le massif forestier de l'Ouellé, puis le Nzi, pour se fixer dans l'actuel canton Ngbā à Agba Ongblesu, lieu de rassemblement des Agba-Ligira ou Agba-Kpri. Craignant la proximité des Asanto qu'ils fuyaient, ces Alankira (Ligira) ne s'attardent guère dans ces régions aurifères. Par contre, peu après, deux fractions abandonnent Agba-Ongblesu. L'une se dirige vers l'ouest-nord-ouest (actuels cantons Walebo, Blo et Satiklā) tandis que l'autre fonde des villages dans les collines du Yaule, au contact des Namāle autochtones. Il est difficile de déterminer si l'attraction de l'or du Gōli et du Yaule a pesé dans le choix de ces zones d'implantation ; en tout cas la relation doit être faite. Nous verrons que, plus tard, les Ligira d'Agba-Ongblesu migreront vers d'autres régions aurifères du Baule dans les vallées de la Comoé et du Nzi, refaisant parfois le chemin parcouru lors de leur exode du Ghana.

*Les migrations « asabu ».*

Sitôt la traversée de la Comoé à Mlanmlansou, la reine Poku déciderait de s'installer dans le pays baule à cause de son or. Les traditions rapportent à plusieurs reprises cette volonté délibérée d'exploiter cette richesse<sup>46</sup>. On peut penser que la fermeture du pays aux Dyula dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup> n'était pas seulement liée à la recherche du monopole des échanges mais aussi à celui de l'exploitation aurifère. Celle-ci était surtout alors, probablement, aux mains des Mande (cf. *supra*) mais d'autres groupes occupaient les gîtes aurifères de l'ouest : Koro et peut-être Ligira dans le Kode ; Guro, Namāle et Ligira dans le

\* Lorsqu'il est question de « canton » dans le texte, il s'agit des cantons administratifs actuels, afin de faciliter la localisation.

45. Voir SALVERTE : 1965, p. 19.

46. Voir DELAFOSSE : 1900-a, p. 200 ; KANGHA : 1965, p. 10 ; DUPREY : 1962, pp. 45, 142 et 143. Angoulvant (1916, p. 8) attribue « l'individualisme farouche » des Baule à leurs activités d'orpailleurs qui les ont contraints à une vie isolée.

47. Voir PERSON : 1968, pp. 110 et 935 ; TOURÉ : 1959. Il n'est pas certain, d'autre part, que le pays baule ait été totalement imperméable aux commerçants dyula ; mais c'est davantage vrai au XIX<sup>e</sup> siècle, à une époque où les échanges internes du Baule sont alors structurés et les effets d'un négoce étranger mieux contrôlés.

Yaule ; Dida, Guro et Asrī dans le bas-Bandama<sup>48</sup>. Les Abe, qui accompagnent les Asabu dans leurs migrations, se heurtent à des Mande aux environs de la montagne aurifère de Mblimbo — à la limite de leur actuel territoire et de celui des Anyi-Amatiē — et aux « Magwe » dans le sud du pays dida<sup>49</sup>. Ces Abe imposeraient leur hégémonie dans le bas-Bandama après l'époque où la reine Poku, après avoir laissé des Baule à Tiassalé, remonte vers le nord pour s'installer à Niamonou<sup>50</sup>.

Il est net qu'à partir de Niamonou (actuel canton Ndranwa de Bouaké), les reines Poku et Akwa Boni cherchent à contrôler les principales régions aurifères situées à proximité : conquêtes des pays kode (par Abra Akpo), ayaou et yaule, où Akwa Boni meurt<sup>51</sup>. La guerre contre les Guro, à la fin du règne d'Akwa Boni, ne permet pas cependant aux Baule de les éloigner définitivement de la vallée du Bandama<sup>52</sup>.

### *Les premières migrations internes au pays baule.*

Avant la mort d'Akwa Boni, des troubles graves secouent la région de Tiassalé, occupée par les Elumwɛ et d'autres groupes, également d'origine baule. D'abord, des querelles entre les Elumwɛ et les Ngbā-Agba : ces derniers rejoignent Akwa-Boni à Niamonou puis les Agba-Ligira à Agba-Ongblessou ; de là, les Ngbā se fixent dans leur canton actuel dans la sous-préfecture de Didiévi, tandis qu'une fraction — Dye ou Ndyɛ — s'implante à l'est, en bordure du canton Sundo. Quant aux Agba, ils fondent une série de campements entre ces Ndyɛ et les Agba-Ligira. Ensuite, toujours dans la région de Tiassalé, une guerre éclate entre les Elumwɛ et des Nanafwɛ. Ceux-ci, après une incursion en pays Adjukru, fondent Ahua et Dvwe (Niamouɛ), d'autres Nanafwɛ rejoignant Akwa Boni à Niamonou avant de se fixer dans la région de Tiébissou. D'autres groupes, tels que les Srola, se soustraient à l'état d'insécurité du Sud pour se réfugier près des Walebo<sup>53</sup>.

48. Voir SALVERTE : 1965, p. 17 ; BAMBA : 1975.

49. L'origine et la composition des Mamini (ou Memle) du canton dida de Wata reste un problème historique intéressant, d'autant qu'ils sont situés sur la zone aurifère de Hiré. Voir entre autres DE BILLY : 1942, p. 17 ; GAUZE : 1969, p. 17 ; BERNUS et VIANES : 1962 ; SALVERTE : 1965, p. 32 ; DELAFOSSE : 1900-a, p. 199. Des traditions recueillies à Mougnan (canton sa de Toumodi) font état de contacts tardifs avec les Baule. L'origine des influences akan à l'ouest du Bandama (pays dida et ega notamment) est peut-être liée à une implantation antérieure de groupes d'origine akan sur un vaste territoire, du Sassandra au Bandama et des pays guro et bete à la Côte. Voir DELAFOSSE : 1893 ; GAUZE : *op. cit.* ; SCHWARTZ : 1970, pp. 6-9 ; DOZON : 1977, pp. 30-35.

50. Voir GAUZE : 1969, p. 18. Pour la discussion critique de la tradition du passage de nana Poku à Tiassalé, voir BAMBA : 1975, pp. 53-56.

51. Voir SALVERTE : 1965, p. 25 et p. 27 ; KOUAME GUIE : s.d. ; CHASSARD : 1974 ; Rapport politique du Cercle de Bouaké : 1953 ; Capitaine MARCHAND, ANFOM, Mission 8 ; ANCI : 1916, Coutumes Baoulés, Ayaous et Yaourés... ; BETSELLERE, ANCI : 1904, Monographie du Cercle de Dimbokro ; DELAFOSSE : 1900-a, p. 201.

52. Voir SALVERTE : 1965, p. 34.

53. Voir SALVERTE : 1965, pp. 27 et 28 ; BAMBA : 1975, p. 102 ; Traditions recueillies à Tiassalé : 1972.

A cette époque, que l'on peut situer à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècles, on peut penser que l'expansion walebo au centre-ouest et au nord-ouest assure aux premiers rois ou reines walebo (Akwa Boni, Kwaku Gye et Kwame Toto) une certaine hégémonie sur l'ensemble. Elle est contrebalancée cependant sur leur est et leur nord-est par une expansion du groupe faafwe-aali, qui, malgré ses dissensions internes, occupe toute la haute vallée aurifère du Nzi : d'abord vers l'est à la hauteur de Mbahiakro (groupes faafwe, faafwe-Ligira, sundo), certains s'établissant de l'autre côté du Nzi (Sundo-Ble) ; puis au nord (Ando, Agwa, Peplesu)<sup>54</sup>. En réalité, l'ensemble faafwe ne présente pas une structuration politique comparable aux Walebo : certains groupes rejoignent même ces derniers (les Faafwe-Walebo) ou se détachent du groupe (les Saa ou Saafwe). Faut-il mettre ce fait en relation avec la faiblesse relative, à cette époque, de leur accès aux zones aurifères par comparaison avec les Walebo ?

Il en va autrement à l'est du pays baule où les migrations abe (fin XVIII<sup>e</sup>, début XIX<sup>e</sup>) mettent ce groupe en position d'exploiter les richesses en or des régions de Mbahiakro, Bocanda, Ouelle et Daoukro. Se joignent à eux des groupes agba qui, auparavant, avaient entamé une progression vers le sud et le Bandama — à l'origine, probablement, du groupe asabu du canton Ngbā-sud. A peu près simultanément, l'expansionnisme des Anyi Molofwe (Molonu) est stoppé par les Agba à la hauteur de Dimbokro — expansionnisme fondé sur la recherche de l'or, abondant dans la région de Dimbokro — et l'exploitation des gîtes aurifères de l'ouest se généralise sous l'égide des Abe. Des groupes faafwe et même walebo viennent participer à l'extraction<sup>55</sup>.

Dans cette période du début du XIX<sup>e</sup> siècle, les principaux gîtes de l'ouest, du nord-ouest, du nord-est et de l'est sont alors exploités. Au nord-ouest du Baule, l'État anyi-mande de l'Ano développe sa puissance économique, fondée sur la kola et l'or. Le Gyamā, avec l'aide de Kong, tente de soulever le joug de l'empire asante. Ce dernier, tout en exploitant ses richesses aurifères pour un usage interne, se tourne vers le marché hausa pour sa kola. Une marge de manœuvre s'ouvre alors pour le Baule. Ni trop éloigné des grands centres de trafic de l'époque (réseau mande et dyula du nord, Bondoukou au nord-est), ni trop près de la puissance asante, en relation directe avec le Mango — qui a repoussé les tentatives d'invasion de l'Asante et du Gyamā tout en se débarrassant de la tutelle de Kong<sup>56</sup> — le Baule se trouve dans une situation commerciale privilégiée entre la Côte, où les Européens continuent à pratiquer la troque sous voile et à terre, et le Nord.

54. Voir SALVERTE : 1965, pp. 29-30. Une tradition attribuerait aux Aali et peut-être aux Sundo une origine dida (de Divo), voir : Rapport politique du Cercle de Bouaké : 1953.

55. Voir SALVERTE : 1965, pp. 32, 33 et 43-44 ; Rapport politique du Cercle de Bouaké : 1953 ; MENALQUE : 1933 ; TELLIER : 1906.

56. Voir WILKS : 1974, pp. 385, 446 et 452, 2<sup>e</sup> édition. C'est dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que se situe la création de Sansane-Mango au nord du Togo par des Ano du Mango, voir : REY-HULMAN : 1975, p. 297 ; SALVERTE : 1965, p. 44.

Or, dans la région de Tiassalé, après les troubles de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'on a vus, la sécurité de l'approvisionnement et des débouchés n'est pas garantie. De plus, la région comprise entre le bas-Bandama et les foyers walebo, faafwe, nanafwe, aïtu, nzikpli, ngbā du centre et ceux des Agba et des Abe à l'est n'est occupée que par un réseau extrêmement lâche de peuplement baule.

Le premier problème, celui des rapports entre Tiassalé et les groupes baule du centre et de l'est, suscite une première action des Walebo au tournant du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles. Akwa Boni délègue Adje Boni à la tête d'une expédition à Tiassalé pour assurer l'approvisionnement en sel. C'est peut-être à partir de ce moment que Tiassalé prend définitivement le pas sur le centre de trafic asri de Gbatra ou Mbatra (Batra), repoussé au sud-est par les Baule de Tiassalé. L'ascendant commercial de ceux-ci, sous l'égide des Walebo, s'achève un peu plus tard avec l'expédition du walebo Boni Kim contre les Swamle. Boni Kim laisse des guerriers pour protéger le gué du Bandama contre les Ngbā et lui-même s'installe à Attiegouakro, fondant sous son commandement un relais entre le Walebo et Tiassalé<sup>57</sup>.

Le contrôle renforcé du bas-Bandama a pour effet de repousser des groupes non soumis plus au nord de la vallée de ce fleuve, dans l'actuelle région d'Oumé, au-delà de la zone aurifère d'Hiré, tandis que d'autres groupes se mettent sous la dépendance de groupes baule du centre et du nord : Nanafwe, Kode-Walebo, Aali<sup>58</sup>.

Ainsi, dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, le problème des communications entre le Baule-nord et le Baule-sud commence à trouver une solution au profit de l'ensemble walebo, dont l'alliance avec les Elumwe ne se démentira pas jusqu'à l'occupation française. Mais l'intérêt stratégique du Baule-sud va faire rebondir la concurrence entre les autres groupes ; non seulement du point de vue commercial mais aussi, et peut-être surtout, en considération du contrôle des gîtes aurifères méridionaux, dont la reconnaissance et l'exploitation sont maintenant possibles.

### *L'occupation du Ngōda (Baule-sud).*

La région de Toumodi est alors occupée par des groupes non-baule (Guro, Krobu, Gbomi...) et par des fractions baule laissées par la reine Poku lors de son exode — ou déjà descendus vers le sud à la fin du

57. Voir BAMBA : 1975, pp. 54-56 ; SALVERTE : 1965, p. 43 ; DE BILLY : 1942, p. 17 ; Traditions recueillies à Tiassalé et à Ndouci : 1972. Des informations supplémentaires seraient nécessaires pour éclairer certains points de la tradition, notamment en ce qui concerne les rapports chronologiques entre le règne de Tano Adjo, reine des Elumwe, et la venue d'Adje Boni d'une part et le risque de confusion entre Adje Boni et Boni Kim (Kimu ?) d'autre part.

58. De nombreux Nanafwe viendront se joindre à lui et, beaucoup plus tard, ce relais Walebo sera intégré dans le canton Nanafwe-sud.

59. Voir les traditions guro recueillies par le R.P. BIDOU : 1962 ; SALVERTE : 1965, p. 44.



XVIII<sup>e</sup> siècle. — tels que des Faafwe (Ndranwa et Gosā), des Saa, des Ngbā et des Aari, dont certains ont des relations très fortes avec les Guro (les Akpwe et les Alubo en particulier)<sup>60</sup>. Les Ngbā et les Nzikipli du centre tendent également à descendre vers la région de Toumodi, occupant le territoire laissé vacant par le mouvement des Agba dirigé, depuis Agba-Ongblessou, vers les franges sud et sud-est<sup>61</sup>. Les Ngbā — dont des fractions différentes sont représentées — sont reconnus pour être les premiers à occuper la région comprise entre Toumodi et Tiassalé, et les Saa la région entre Toumodi et le Bandama. Ceux-ci exploitent des gîtes aurifères au sud-est de Kokumbo, encore occupé par les Guro. Une guérilla continuelle semble alors exister entre Saa et Guro, qui se termine par le cantonnement des derniers à Kokumbo et au-delà du Bandama. C'est alors que des ressortissants faafwe s'implantent à l'est de la colline Kokum et, avec l'aide des Alubo et des Akpwe voisins, contrôlent ce lieu aurifère privilégié<sup>62</sup>. Dépassant de très loin en richesse les placers déjà exploités par les Saa au sud-est et à l'est, l'exploitation des gîtes filoniens des collines birrimiennes de Toumodi va attirer la convoitise de tous les groupes septentrionaux. L'attraction de l'or, jointe au fait que la région de Toumodi est le lieu de passage privilégié entre le nord du Baule et Tiassalé mais aussi, déjà, entre les zones aurifères en activité du Yaule (sous obédience Walebo) et de l'est (Dimbokro, Bocanda, Ouelle sous obédience Agba et Abe) va faire de ce lieu un véritable carrefour; c'est désormais par ce terme : *Ngōda*, que les Baule le désignent, pour l'opposer aux foyers du centre et du nord, ou Baule proprement dit (*Baule lo*).

A peu près contemporains des Faafwe dans la région, les Aitu (ou Atutu) s'implantent au nord-est de Toumodi pour exploiter les collines sous l'égide de la reine Ngata Amwe. Ils y trouvent des Saa exploitant le gîte de Kahankro mais monopolisent les collines du bord du Kan et du Kplara (Lomo-nord, Pranoi, Diaakro, Galebo, Bouegbouessou), s'alliant à leur profit aux Mamela de l'est et du sud-est de Toumodi — qui sont peut-être des descendants des Mandé et occupaient alors le site de Toumodi. Il est possible que les Aitu aient tenté de s'implanter plus tôt dans la région de Kokumbo, alors que les Saa et les Guro étaient en guerre, comme le rapporte une tradition de Nguessambakro. Lors de leur essaimage vers le nord-est à partir de Lomo-nord, ils auraient fait tomber les Faafwe de la région de Pokoukro (Faafwe-kāsu) sous leur

60. Voir Lt BOUET in : ANCI, V.6.168 ; ANFOM, CI.IV.4.C ; VERNEAU : 1895 ; SALVERTE : 1965, p. 39 ; BOUET : 1910, pp. 134-139 ; Traditions recueillies de 1970 à 1976 dans les cantons Saa (Mougnan, Kahankro, Nguessambakro, Ahouekro, Bonikro) et Faafwe (Kplessou, Kokumbo, Akroukro, Kimoukro, Niamke-Konankro). Les Alubo constituent un sous-groupe d'origine faafwe, situé entre les Akpwe de la région Yamoussokro et les Faafwe de la région de Kokumbo-Kplessou. Les principaux villages alubo actuels sont Dyokro (Duokro), Ndoukahakro et Gouromlankro. Les Akpwe seraient issus d'éléments faafwe (Gosā en particulier) et guro. Voir : Lt BOUET : 1915, in : ANCI, X.6.128.

61. Voir SALVERTE : 1965, pp. 32-33 ; HOSTAINS, in ANCI : 1912, Monographie du Cercle du Nzi-Comoé.

62. Voir SALVERTE : 1965, p. 43 ; BIDOU : 1962, « migration des Zanguié » ; LASNET : 1898, p. 34 ; Traditions déjà citées du groupe faafwe de Toumodi.

domination. Producteurs d'or, mais aussi orfèvres réputés, ils fondent ensuite Awakro, près du confluent du Nzi et du Bandama, au contact d'Ahua, rivale de Tiassalé comme point de transit avec la Côte <sup>63</sup>.

Cependant que Saa, Faafwe et Aitu se partagent les principaux gîtes des collines et des marigots qui en dépendent, d'autres groupes se préoccupent de participer à l'occupation du Ngōda ; à défaut, ce serait leur propre autonomie qui serait menacée par asphyxie commerciale et par manque d'accès à la production d'or. Jusqu'alors, dans le Ngōda, ce sont précisément les groupes ne possédant pas sur leur territoire de réserves importantes du métal jaune ou bien — tels les Faafwe — dont les réserves n'offrent pas de sécurité d'exploitation par leur localisation périphérique, ce sont donc ces groupes qui affluent vers les nouveaux lieux d'exploitation. Pour les Walebo, c'est là un nouvel élément déstabilisateur dans l'équilibre des alliances qu'ils avaient progressivement imposées entre leur nouvelle capitale, Sakassou — qui avait succédé à leur ancien foyer de dispersion de Niamonou — et Tiassalé. Déjà, à la fin du règne d'Akwa Boni, une fraction des Ayau avait fait sécession pour protéger leur richesse en or et était passé de l'autre côté du Bandama <sup>64</sup>. La présence d'éléments non baule dans le Yaule — les Namāle — imposé aux Walebo une stratégie d'occupation délicate, d'autant que des Anyi, des Agba, des Aitu et des Nzikpli — ces deux derniers groupes se spécialisant dans le travail de l'or — s'y installent également, ainsi que dans le Goli <sup>65</sup>. L'accès aux mines de l'est leur est difficile, bien que, à l'instar des Faafwe en pays abe de Ouelle, ils établissent de petits groupements dans les cantons Katienu-nord et Aali de Dimbokro <sup>66</sup>. Les Nanafwe de la région de Tiebissou, eux aussi à la recherche de l'or, étendent leur territoire vers le sud, submergeant par leur nombre la région aurifère de Bokabo (Gofabo, Bokabo, Sikassuenou), remettant en cause l'allégeance aux Walebo d'Attiegouakro que Boni Kim avait fondé auparavant <sup>67</sup>. Des Ndyé de Bocanda s'établissent également à l'ouest de Dimbokro pour établir un contact avec le trafic de Tiassalé <sup>68</sup>. Bref, les souverains walebo de l'époque (probablement Kwame Toto et Toto Dibi) doivent à nouveau réaffirmer leur présence dans le Baule-sud. Ils renforcent les liens avec leurs bases antérieures, datant de la guerre avec les Swamle : le groupe Mādeke à Singrobo et Mbrimbo (dans la vallée aurifère du Bandama et près de Tiassalé) et le groupe Lomo (Blé, Asounfoué, Lomo-sud) ; au dépens des Ngbā, d'abord, et des Aitu, ensuite, parmi

63. Sur l'implantation des Aitu dans la région de Toumodi, voir, outre des traditions recueillies en 1970 à Lomo-nord : SALVERTE : 1965, p. 43 ; DELAFOSSE : 1900-a, p. 202 ; COLONNA D'ISTRIA : 1901, ANCI, XIV.34.3 ; ANCI, IV-15-127.

64. Voir CHASSARD : 1974.

65. Voir : Coutumes Baoulés, Ayaous et Yaourés, Cercle des Gouro, subdivision de Bouaflé, ANCI : 1916 ; SALVERTE : 1965, pp. 43 et 44 ; TAUXIER : 1924, p. 212.

66. Voir SALVERTE : 1965, pp. 43 et 44.

67. Voir SALVERTE : 1965, p. 43 ; PESLAY : 1967 et 1970, tome I ; VENDEIX, ANCI : 1908, Monographie de Bouaké.

68. SALVERTE : 1965, p. 43.

déterminés <sup>74</sup>. Leur position, d'intermédiaires dans le trafic entre Tias-salé et le nord compense en partie leur désavantage en matière d'extraction aurifère. Compensation très relative, d'ailleurs, car, contrairement aux Walebo et aux Faafwe, ils n'ont pas d'accès direct aux échanges avec le Soudan et, d'autre part, ils ne peuvent empêcher les autres groupes de fonder à la périphérie de leur territoire des relais avec Tiassalé : les Walebo avec Toumodi, le groupe Lomo et le groupe Mâdeke ; les Aitu à Awakro ; les Nzikpli à Kravassou.

Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle — à la fin du siècle selon Salverte-Marmier — l'extraction des perles complète celle de l'or. Les principaux gîtes connus sont aux mains des Aitou (à Konan-Kokorékro) mais surtout des Walebo (à Assafo et Diangoméno, et également à Singrobo). Les Ngbā en auraient également extrait de l'Orumbo Boka, selon certains témoignages. Des compléments de traditions orales devraient permettre d'expliquer la prééminence des Walebo dans cette nouvelle activité : Assafo et Diangoméno représentent en effet une enclave très limitée de ce groupe aux frontières des Nanafwe, des Aitu et des Faafwe-kāsu de Pokoukro.

*Le contrôle de la production aurifère  
et la stratégie politique et commerciale des groupes.*

A partir des années 1860-1870, les principaux lieux d'extraction sont contrôlés et exploités. Les différents groupes baule y ont accès, soit qu'ils aient acquis par expansion pacifique ou par conquête un droit d'appropriation sur les gîtes, soit qu'ils participent à l'orpaillage par l'entremise des entreprises individuelles de leurs ressortissants. C'est un fait général, en effet, que les mines et les terrains d'alluvions restent ouverts aux orpailleurs individuels originaires de régions ou de groupes « étrangers ». Des Agba, Anyi, Nzikpli, Nanafwe et Aitu sont présents dans le Yaule ; des Faafwe, des Walebo et des Agba chez les Abe ; des Walebo dans les cantons Katienou-nord et Aali de Dimbokro ; des Ngbā chez les Saa de Toumodi ; des Walebo, Nzikpli, Aitu et Ngbā à Kokumbo, où ils sont à l'origine de « quartiers » (*akpaswa*) dépendants ; des Dyamala et des Bobo de Haute-Volta — dont des orfèvres, qui « lancent » la mode des bracelets de chevilles en y adaptant des motifs akan — participent également aux activités liées à l'or chez les Aali du nord <sup>75</sup>. De même que les échanges nord-sud et est-ouest, l'exploitation des richesses aurifères suscitent des migrations de petits groupes

74. Les Ngbā participaient individuellement à l'orpaillage chez les Saa de Toumodi, les Agba de Dimbokro et à Kokumbo ; voir : Traditions recueillies à Molonou : 1970 et ANCI, XI,43,434. La présence de vestiges anciens de puits sur l'Orumbo Boka, au cœur du pays ngbā, indiquerait une tentative d'exploitation.

75. Voir *supra*.

qui conservent des relations étroites avec leurs villages d'origine et contribuent ainsi à la diffusion de l'or.

Certains groupes, cependant, ont un accès privilégié à la production. Mais, tandis qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Walebo possédaient un avantage certain sur les autres groupements, cet accès s'est diversifié, et, vers 1860 ou 1870, avec l'exploitation des mines de Kokum Boka, les Faafwe font figure de favorisés. Ce n'est certainement pas un hasard si, à la même époque, cette tribu (*me*) entreprend, sous l'égide de Kofi Bani, de reconstituer un ensemble politique en subjuguant des fractions proches qui avaient acquis progressivement une certaine autonomie ou, par la guerre ou la protection de ses guerriers, en imposant leur suzeraineté à des groupes plus lointains (tels les Sundo, grands pourvoyeurs du fer transitant par le Mango <sup>76</sup>). Peu après, Kwame Gye, des Walabo-Asabu, à la suite d'un véritable coup d'État contre le prétendant légitime de la chefferie, Toto Bögre, tente de raviver une puissance en déclin <sup>77</sup>. Le libéralisme, qui autorise des individus ou des petits groupes « étrangers » à exploiter les gîtes, n'exclut donc pas une stratégie politique globale des groupes, où les impératifs commerciaux interfèrent avec la « politique de l'or ». Et si les Walebo et les Faafwe appartiennent aux groupes « nobles » du temps de l'immigration de la Gold Coast <sup>78</sup>, la plupart des autres groupes en sont également parties prenantes : les conjonctures économiques et politiques du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont guère permis la reproduction d'un pouvoir centralisé.

L'enrichissement dû à l'exploitation aurifère n'a pas simplement redistribué à d'autres groupes les bases matérielles du pouvoir. L'émigration de fractions en quête de métal précieux a contribué à la décentralisation du pouvoir effectif — essentiellement juridique et religieux — et même, dans certains cas, à l'effritement de celui-ci dans les chefferies d'origine, dont le détenteur s'installe à son tour dans les nouvelles régions exploitables du sud et de l'est <sup>79</sup>.

A côté de la stratégie globale d'appropriation des terrains aurifères, interviennent en effet des impératifs liés aux rapports politiques locaux. Plus encore que les échanges à grande distance, qui s'accommodent d'un réseau d'alliances relativement diffus, l'exploitation des mines d'or impliquent une permanence et une sécurité suffisantes au déroulement de procès de production complexes et étalés dans le temps. Les rapports de force locaux ont donc constamment interféré avec la stratégie globale des différents groupes visant à contrôler les sources principales de la richesse (or, échanges). Cela a déterminé, selon l'époque et le lieu,

76. Voir SALVERTE : 1965, p. 207 ; Rapport politique du Cercle de Bouaké : 1953.

77. Voir Rapport politique du Cercle de Bouaké : 1953 ; WEISKEL : 1976-a, p. 208.

78. Avec les Nzikpli et les Saa, voir DELAFOSSE : 1900-a et TELLIER : 1906.

79. Voir SALVERTE : 1965, p. 46, pp. 136-137 et p. 205 ; 1967, pp. 137-138 ; TELLIER : 1906 ; PESCAV : 1970, tome I. Malgré la généralité de ce fractionnement des groupes, les Faafwe semblent avoir conservé des relations plus étroites entre leurs différentes fractions du sud et du nord, probablement à cause du caractère récent de leur dispersion, voir SALVERTE : 1967, p. 138.

des formes différentes d'organisation de la production et de la répartition de l'or.

*Les modes de production et de répartition de l'or :  
quelques exemples régionaux.*

En l'absence de données anthropologiques ou historiques sur les régions aurifères — à l'exception relative de celle de Kokumbo où j'ai travaillé — nous sommes réduits à utiliser quelques notes d'archives administratives et les rapports laissés par les prospecteurs européens. Le recueil des traditions orales manque totalement; toutefois, les documents évoqués permettent de discerner certains faits importants, bien que la plupart décrivent une situation profondément marquée par la colonisation.

Le *Yaule* abrite la première exploitation aurifère d'importance. L'implantation géographique des groupes donne une idée de la stratégie utilisée par les Baule pour contrôler les principaux gîtes. La carte de la région dressée schématiquement par Salverte-Marmier<sup>80</sup> montre l'encerclement de la zone de collines par des établissements asabu. Ceux-ci « redoublent » les anciens villages alāgira qui avaient repoussé au sud les autochtones namāle. Quant à ces derniers, les Asabu les ont cantonnés dans les hauteurs, s'installant aux pieds des collines et le long de la Marahoué et du Bandama<sup>81</sup>. Cette forme d'occupation du territoire correspond à la forme dominante de l'exploitation aurifère: ici, les filons ne sont guère travaillés, au profit des éluvions et des alluvions, particulièrement riches et d'accès facile. La terre argileuse permet la multiplication de puits de bonne tenue. En outre, la situation excentrée des placers — les Guro conservent la maîtrise de la rive gauche de la Marahoué — n'assure pas la sécurité nécessaire à l'exploitation filonienne. De plus, le Yaule est occupé dès le début de l'implantation des Baule — Akwa Boni y meurt, après avoir succédé à Abla Poku —, à une époque située après le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle: l'approvisionnement en captifs est moindre que ce qu'il sera au cours du siècle suivant, ne permettant pas de dégager la force de travail requise par ce mode d'extraction. Enfin, ces filons étaient reconnus beaucoup moins riches que ceux de Kokumbo, à quelques dizaines de kilomètres au sud-est<sup>82</sup>. Dans le Yaule-sud, un groupe désigné comme asabu par Salverte-Marmier semble posséder une originalité propre: ce sont les Asafwε, qui ont

80. Voir SALVERTE: 1965, p. 28.

81. Les Namāle sont appelés par les Baule: Kāga Bonu (les captifs de la forêt). Ils ont longtemps conservé leur langue et sont probablement d'origine guro. Voir TAUXIER: 1925, pp. 210 et sqq.; Coutumes Baoulé, Ayaous et Yaourés, cercle des Gouro...: 1916; EYSSERIC: 1899 et 1900.

82. Voir JOSEPH: 1912; ANCI: V-15:432.

peut-être des relations particulières avec les Guro et les Akpwe. Ces derniers occupent les gîtes situés à l'est du confluent du Bandama et de la Marahoué. Ils ont le monopole de l'exploitation du Bandama et de ses rives entre Bocabo et Kouakounianou, tandis que les Yaule en ont le privilège plus au nord — où seuls les Nanafwe-nord peuvent exploiter les gîtes des environs de Duybo<sup>83</sup>. L'accès des Akpwe à l'or de la chaîne du Yaule détermine d'ailleurs chez eux une concurrence interne ; il en résulte la prépondérance du groupe sema qui associe à l'exploitation aurifère une configuration territoriale mieux adaptée aux échanges avec les Guro à l'ouest, les Faafwe au sud — dont la région de Kokumbo — et les voies du nord et de l'est<sup>84</sup>.

Si l'on connaît l'existence d'une suzeraineté des Walebo sur la région, on n'est guère en mesure de préciser les mécanismes d'appropriation de l'or extrait ou des redevances liées à son exploitation. A la fin du siècle, des colonies nzikpli, aitu — spécialisées dans le travail de l'or et des poids — ainsi que des ressortissants d'autres groupes sont présents. On sait également que des Yaule se déplaçaient jusque dans certains marchés guro au nord-ouest pour s'approvisionner en captifs et en pagnes<sup>85</sup> et qu'un notable important, Anaka, qui résidait près de Dakoffi et de Yebouekro, avait de l'influence jusqu'à Dimbokro<sup>86</sup>. Faut-il en conclure que le monopole des Walebo s'était peu à peu estompé en ces temps de « libéralisme économique et politique » induit par la course à l'or et au commerce ? En 1941, pourtant, les redevances à l'exploitation y étaient encore respectées à l'endroit du « chef de terre »<sup>87</sup> alors qu'en 1912, les chefs du Ndenye se plaignaient à l'Administrateur local d'une évolution vers l'affranchissement de ces droits<sup>88</sup> et qu'en 1917, chez les Akpwe voisins, les étrangers au village étaient seulement astreints à demander l'autorisation du chef et à lui donner un léger cadeau avant d'entreprendre la campagne. Je suis tenté de penser que le Yaule — de même que le pays Goli — est resté soumis beaucoup plus fortement que les autres groupes orpailleurs à la tutelle des Walebo, et que cela a pu avoir des conséquences sur la redistribution du produit, même si son exploitation et sa transformation laissaient la place à des entreprises individuelles<sup>89</sup>.

La région de Kokumbo représente, à quelques nuances près, le cas inverse : l'exploitation individuelle y est encouragée de telle sorte que la tutelle politique d'un groupe dominant disparaît et que les droits

83. Voir BOUIGE : 1934 ; CHERMETTE : 1935-b ; BOLGARSKY : 1941.

84. Voir BOUET : 1911.

85. Voir MEILLASSOUX : 1964, p. 282.

86. Coutumes Baoulé, Ayaous et Yaourés... : 1916.

87. BOLGARSKY : 1941.

88. HUBERT : 1917, p. 234.

89. Dans les années 1940, KOUAME GUIE, le futur Nana KOUAME GUIE II de Sakassou, présentait le pays yaule comme vassal des Walebo dans son mémoire de fin d'année de l'école William Ponty. Voir KOUAME GUIE : s.d. En 1896-1897, EYSSERIC note que « les Yaouré savent que la domination des Blancs les protégerait contre la tyrannie ou l'injustice de certains gros villages » ; EYSSERIC : 1899, p. 253.

sur l'accès au gîte et sur son exploitation y sont légers et peu institutionnalisés. A Kokumbo même, véritable capitale de l'or dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avec ses dépendances de Wadia, Galegoua, Kimoukro, Akroukro et Assiessou, cette situation est le résultat — ou le moyen — d'un processus de renforcement de l'autonomie politique à l'égard des groupes voisins. Au moment de la découverte de l'or de Kokum boka, vers 1840-1850, son inventeur est sous la protection des chefs de Kplessou, village plus ancien situé sur le flanc oriental de la colline. Dans un deuxième temps, face à leurs exigences, le fondateur de Kokumbo, Kwaku Se, se tourne vers les Alubo de Dyokro, très liés à la fois aux Faafwe de Kplessou, aux Akpwe et aux Guro. Les alliances locales et la protection militaire qu'il assure valent à Dyokro une suprématie religieuse — c'est un notable de ce village qui assure les sacrifices au dieu de la colline — en contrepartie de laquelle les orpailleurs de Kokumbo doivent lui laisser une part du produit de l'extraction de quartz (non traité). Mais à la suite d'une désaffection de Dyokro lors d'un conflit qui oppose un village voisin à Kokumbo, Kwaku Se ne reconnaît plus la primauté religieuse à Dyokro. C'est sans doute à partir de cette époque que le fondateur et ses successeurs choisissent une politique de libéralisme affirmé, à tel point que se constituent à Kokumbo même des « quartiers » (*akpaswa*) étrangers : *nzikpli*, *walebo*, *akpwe*. Les redevances sont davantage symboliques ; les intermariages assurent rapidement l'intégration des « étrangers ». L'extraction de l'or permet l'acquisition à cette époque de nombreux captifs de l'ouest et du nord ainsi que l'installation sur place d'individus gagés ou rédimés.

L'exploitation de l'or à *Kplessou* reste davantage soumise à un principe hiérarchique. Bien que les gîtes qui dépendent de Kplessou ne soient pas moins riches, le plus grand autoritarisme de ses dirigeants, fondé sur une ancienneté antérieure, ne lui permet cependant pas d'empêcher Kokumbo d'être, à l'aube de la colonisation, le village le plus important de la région.

Parallèlement à l'extraction de l'or, se développent autour de Kokumbo des campements de chasse et de culture. Si ces différentes activités ne sont pas spécialisées, il reste que ce sont les captifs qui sont soumis aux travaux les plus durs, dont ceux de la mine. Certains campements de culture sont habités par des dépendants de chefs de cour et servent à approvisionner le village-centre. L'achat de produits vivriers et de vin de palme avec de l'or (et des perles) semble assez fréquent. Autour du Kokumbo, les tribus voisines profitent de la richesse extraite en se spécialisant dans le tissage (*Nanafwe* du sud, *Akpwe*) ou l'artisanat de l'or : bijoux des *Nzikpli* ; « régalias » en feuilles d'or plaquées sur une âme en bois des *Aitu*. Une « route de l'or » se développe, reliant Kokumbo aux différentes pistes assurant le transit des biens provenant de *Tiassalé*. Une véritable structuration économique régionale s'opère, qui tentera de survivre durant les vingt années que la colonisation mettra à s'imposer.

Constamment, s'implantent des individus et leurs dépendants, des groupes d'origines géographiques très diverses. Des villages de peuplement baule ancien sont submergés par les nouveaux arrivants (tel Akrokro, qui devient Kplessou ; tel Niamke-Konankro ; ou encore Kimoukro, où une fraction alubo originaire de Dyokro dispute pacifiquement le commandement à la fraction dépendante de Kokumbo). Des campements deviennent des villages. Les rapports de force se localisent, peut-on dire, dans la mesure où les groupes d'origine du nord ne peuvent s'opposer à la diffusion des richesses et à l'effritement politique. Ils y trouvent leur compte, même si le pouvoir économique n'est plus leur monopole<sup>90</sup>.

Entre le cas du Yaule, où l'exploitation aurifère individuelle est soumise à des contraintes politiques et économiques, et celui de Kokumbo, où elle est facilitée par des mesures très libérales, l'activité d'orpaillage en pays baule donne lieu à des droits et des taxes d'importance variable. D'après Hubert (1917), qui propose la seule étude d'ensemble, il semble que l'autorisation d'exploiter et les redevances soient plus strictes dans l'est du pays (Ouelle, Mbahiakro), subissant l'influence des « coutumes » anyi du Molonu et du Ndenye, ainsi que dans l'Ayau qui, comme le Yaule, subit davantage la domination Walebo. Dans le Baule-sud (Kokumbo, Sikassuenou, Tendabrakou — dans l'Akpwe —, Bocabo, Maounzi) les prélèvements y sont, sinon toujours plus légers, du moins beaucoup plus aléatoires<sup>91</sup>, ce qui peut s'expliquer par le souci d'attirer le plus grand nombre d'orpailleurs — les étrangers ne sont guère défavorisés dans l'accès aux gîtes — et par une moins grande autorité du pouvoir local. Les étrangers sont bien accueillis et les « inventeurs » d'un gîte protégés — la plupart des placers portent le nom de leur inventeur. Hubert conclut à une plus grande souplesse des « coutumes » en comparaison avec les différents États anyi et abrō ; il relie ce fait à « l'indépendance » des Baule. Mais plus qu'à une structure politique donnée, la situation dépend de la conjoncture locale : le désir d'accroître le nombre de dépendants par l'intérêt, la communauté de résidence l'emportent sur l'efficacité de la seule autorité. Hubert le sous-entend lui-même lorsqu'il compare la situation du Bouré, où l'exploitation aurifère est ancienne, avec celle qui prévaut dans les États anyi et, plus encore, dans le Baule.

Une remarque doit être faite concernant les exploitations attribuées aux Baule dans des régions non soumises à leur autorité. Trois cas

90. Pour la région de Kokumbo, voir CHAUVEAU : 1972-c et 1978-a, pp. 575 et *sqq.* ; HUBERT : 1917, pp. 230-231 ; LÉONETTI : 1903, ANCI, XV-29-4 ; NEBOUT : 1901, p. 35 ; LASNET : 1898, p. 319 et les rapports techniques très complets de PHILIPPOT : 1908 ; LEVAT : 1912 ; SONNENDRUCKER : 1968.

91. Entre le tiers et la moitié de la terre extraite — jamais de l'or isolé —, les « étrangers » étant souvent davantage taxés — mais la qualité d'étranger peut disparaître si la distance du lieu de résidence permet de venir travailler au « chantier » chaque jour. L'accès aux gîtes n'est soumis qu'à l'autorisation d'un chef ou d'un notable, accompagnée d'un cadeau symbolique peu coûteux.



sont répertoriés. Le premier concerne la vallée du Nzi entre Bocanda et Dimbokro. C'est là une région frontière entre Baule et Anyi où l'or a suscité un fort mélange de population, même après la guerre qui opposa les deux groupes. C'est aussi un lieu de trafic est-ouest entre les vallées du Comoé et du Bandama, toutes les deux en rapport avec le commerce côtier. Un autre cas est celui du pays Gura, en territoire Guro. On peut penser qu'il s'agit là d'une extension naturelle de l'orpaillage du Yaule ; on n'est guère en mesure d'en fixer la date d'exploitation. Le peu d'intérêt que les Guro portaient à l'extraction proprement dite de l'or permet d'en attribuer la paternité aux Baule<sup>92</sup>. La même hypothèse — que le recueil des traditions permettrait de confirmer ou d'infirmer — peut être envisagée dans un troisième cas, celui-là beaucoup plus important : celui de la région d'Hiré (« Dida » Wata, Memle ou Mamini). Il est certain que l'exploitation aurifère, eu égard à l'importance des travaux, est bien antérieure à la colonisation au cours de laquelle des orpailleurs baule, chassés de leurs lieux de travail — dont Kòkumbo — ont continué leurs activités dans la région d'Hiré. En tenant compte de l'identité des techniques d'exploitation — en particulier sur les filons de quartz — et des témoignages recueillis, différents rapporteurs l'attribuent aux Baule<sup>93</sup>. « La répartition des placers, qui sont tous localisés à l'est et au nord-est, montre nettement que ce sont les Baoulés qui enseignèrent l'orpaillage aux peuplades forestières voisines, parmi lesquelles [elles exercèrent] une véritable domination. C'est le cas pour les environs d'Oumé, le Souamle (Tabo) et surtout le pays Vata [Wata] qui est en quelque sorte une colonie Baoulé et dont les cinq villages (Hiré et Hiré-Baoulé, Bouakakou, Zareko, Kagbé, Gogrobo) pratiquent encore, en secret, l'orpaillage. Un centre d'extraction existait également aux environs d'Agbaou et les habitants d'Irouporia, de Niafouta et de Zéhiri y travaillaient. Au contraire, il semble que l'orpaillage n'ait jamais été pratiqué dans le pays Dida [passage rayé]. La race des indigènes qui peuplent ces montagnes compte parmi les plus primitifs [sic] de la Côte-d'Ivoire. Farouchement indépendants — ils l'ont montré pendant [?] ils ont interdit aux Baoulés l'accès de leurs terres et ont toujours ignoré l'orpaillage [fin du passage rayé]. Les teneurs semblent d'ailleurs y être assez faibles » (Archambault : 1935). Chermette (1935-a) introduit cependant l'idée d'une rivalité à cette époque entre Dida et Baule (en particulier ceux de Hiré-Baoulé, dont un certain nombre sont venus après la fermeture des principales exploitations du Baule à la suite de la pénétration coloniale). Il attribue néanmoins la qualité du travail d'extraction « à l'habileté des mineurs Baoulés ». Berton (1962) qualifie lui aussi de « baoulés » les puits situés à Gabia, au sud-est d'Oumé. Il faut bien entendu faire la part de la facilité dans l'hypothèse

92. Même dans les échanges, l'or ne semble pas avoir joué un rôle majeur chez les Guro. Voir MEILLASSOUX : 1964, p. 266, note 2 ; ANCI : 1909, Rapport sur la situation économique d'ensemble, Oumé : XI.47.465 ; A.O.F. : 1908, Colonne Metz contre Gouro et Bété : C.I.-II-2 ; ASHAT : 1908, Lt-col. Metz : rapport sur le pays gouro, A.O.F., C.I.-2.

93. Voir ARCHAMBAULT : 1935 ; CHERMETTE : 1935-a ; BERTON : 1962.

« diffusionniste », voire inégalement raciste, de l'origine baule des exploitations aurifères des Wata et des Memlé. Seules des enquêtes en traditions orales pourront trancher. Mais la position économique et commerciale et la place particulière de l'or dans le Baule par rapport à ses voisins occidentaux doivent rester présentes à l'esprit. Les traditions des villages situés près du Bandama dans la région de Kokumbo conservent cependant le souvenir d'importation d'or en provenance du pays Dida ; et la facilité de l'exode d'orpailleurs baule vers Hiré lors de la colonisation renforce l'idée d'une ancienne et forte relation entre ces régions. L'hypothèse d'une implantation akan plus ancienne à l'ouest du Bandama n'est pas à rejeter (cf. note 49) à moins que la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle n'ait vu, parallèlement à l'occupation du Baule-nord, un mouvement d'expansion des Baule dans les régions aurifères situées au nord de Tiassalé<sup>94</sup>.

*Les conditions de reproduction de la production d'or  
et la conjoncture historique.*

Les formes locales d'exploitation aurifère semblent donc liées à des conjonctures précises, dans le temps et dans l'espace. Il convient, pour préciser ces concomitances, d'examiner les conditions matérielles régissant cette activité. Elles sont principalement de trois ordres : la disponibilité en force de travail, l'approvisionnement en outils de fer, les besoins en subsistances.

Les traditions et les observations des premiers témoins européens s'accordent pour reconnaître l'importance du travail des captifs dans les exploitations aurifères<sup>95</sup>. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, trois sources d'approvisionnement en captifs sont décelables : la cession de dépendants baule, dont le comportement est jugé nuisible à l'ordre social interne — la mise en gage des individus pour dette ou en réparation d'un préjudice causé se rapprochant de ce cas — ; l'échange de captifs avec le pays guro, contre les armes à feu et la poudre principalement mais aussi contre de l'or sous forme de poudre, de bijoux et de « régalias » ; l'acquisition ou la capture de Senufo, Djimini, Tagbana et Gyalama consécutives à l'expansionnisme Malike, Dyula et Abrō dans le

94. Voir les migrations des « Iri-bo-hou », des « Tiegba » et des « Oumé » dans BIDOU (s.d.) et la tradition, recueillie par SALVERTE-MARMIER (1965, p. 32), de la séparation des Mamini et des Swamle à partir de Léléboré, entre Taabo et Hiré. Voir aussi BERNUS et VIANES : 1962, p. 22 ; GRIVOT (1942, p. 61) parle des « Baoulés du Wata » qui se livrent à l'orpaillage :

95. Nous ne discuterons pas ici du problème du statut des captifs. Deux interprétations s'opposent : celle d'une intégration générale et rapide des captifs dans la société locale, caractérisée par une forte tendance à l'égalitarisme (voir ÉTIENNE : 1965, p. 164) et celle d'une intégration très sélective, permettant de neutraliser les risques d'unification d'une couche exploitée tout en assurant la reproduction de cette exploitation, non seulement par l'apport de nouveaux captifs mais aussi par le maintien au cours des générations successives de la différenciation entre « libres » et « non libres » (voir CHAUVEAU : 1978-b).

nord<sup>96</sup>. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les troubles s'amplifient dans les savanes du nord avec la décadence accélérée de l'empire de Kong, les « Jihad » inaugurées par el Hadj Omar, les expéditions bambara dans le Gonja, le Mango et le pays de Buna, les tentatives d'invasion asante du Gyamā, la poussée abrō dans les États de Buna, le Mango, le Djimini, le Gyamala et le Tagbana<sup>97</sup>. Ces turbulences ont contribué à accroître, au cours du siècle, les possibilités pour les Baule d'acquérir un nombre important de captifs. Hormis l'épisode de l'expansion faafwe et aali au nord de Bouaké au début du XIX<sup>e</sup> siècle et, peut-être, des expéditions d'Elomwe ou de Swamle dans les pays dida et mamini, l'expansionnisme baule s'est heurté aux résistances des peuples voisins (Guro, Anyi) et n'a guère permis un approvisionnement régulier en captifs. Les querelles internes entre groupes baule semblent avoir tenu une place plus grande que les actions guerrières, essentiellement défensives, contre d'autres ethnies<sup>98</sup>. C'est surtout à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que les Baule s'opposèrent au Mango florissant : des « serments » au profit du roi du Mango et du chef de l'Ifwe témoignent des victoires militaires baule sur leur marche orientale<sup>99</sup>.

Les Baule sont donc réduits, pour se procurer des captifs à l'extérieur, à utiliser le moyen des échanges ou à « accueillir » des groupes restreints fuyant l'insécurité de leur propre territoire. Mais, parallèlement, ils ne sont guère incités à se séparer des dépendants ainsi appropriés : ils ne contrôlent guère le trafic avec la côte au XVIII<sup>e</sup> siècle, au cours duquel la traite des esclaves bat son plein ; de plus, celle-ci ne s'est guère développée sur la Côte des Quaqua. La décadence de la traite des Noirs au XIX<sup>e</sup> siècle coïncide avec un afflux de captifs soudaniens et senufo, auxquels s'ajoutent les captifs originaires du nord-est transitant par Bondoukou. Le milieu du siècle semble constituer un tournant économique : l'Asante se tourne de plus en plus vers sa zone d'influence du nord-est, et la partie ivoirienne de contact entre la forêt et la savane bénéficie d'une impulsion nouvelle : c'est à partir de ce moment qu'apparaissent les marchés septentrionaux bete et guro, que la vallée de la Comoé connaît une activité commerciale intense, que se créent, aux frontières du Baule, les marchés de Marabadiassa,

96. Voir PERSON : 1977, pp. 279 et 280 ; WILKS : 1974, pp. 375 et 385.

97. Voir WILKS : 1974, p. 385 et 1961, pp. 17 et *sqq.* ; TERRAY : 1975, pp. 396, 398, 399 et 400 ; Rapport politique du Cercle de Bouaké : 1953, « La subdivision de Mbahiakro » ; SALVERTE : 1965, p. 44 ; TERRAY : 1971, p. 1 ; TERRAY : 1974, p. 323.

98. Voir *supra*.

99. Voir A.O.F. : 17 G 50 ; « Indigénat : Internements et amendes. Côte-d'Ivoire : 1903-1910 » ; voir aussi les démêlés entre l'Ano (Mango) et « Les Baule d'Amakourou » (en réalité des Abe) rapportés par BINGER : 1892, tome II, p. 252. Les « serments » rapportent une grave défaite ou un événement malheureux ; leur rappel public par un individu engagé dans un procès lui permet, par la gravité de sa déclaration, d'accéder à une juridiction hiérarchiquement supérieure : dans les cas cités, auprès de la cour du roi du Mango et du chef d'Ifwe. Les « serments », jusqu'ici peu étudiés, constituent des sources historiques privilégiées. Voir, pour le pays nzima : KODJO NIAMKEY Georges : 1974. En ce qui concerne les relations entre Baule et Abrō, voir le traité passé entre Anumbre, roi de Sakassou, et Adjumani, *via* le porte-parole d'Amon Ndoufou du Sanvi : HOROVITZ : 1974, p. 44, note 119.

de Satama, de Kotia-kofikro<sup>100</sup>. La présence de Samory aux marches du pays baule, à partir de 1894, ne fera que renforcer ce dispositif d'acquisition des captifs.

L'exploitation systématique de l'or du Baule-sud se situe donc à un moment où l'approvisionnement en captifs s'intensifie et où le réseau interne d'échanges permet à des individus ou des groupes restreints d'y accéder régulièrement. Le même phénomène se produit pour le fer, élément indispensable dans la fabrication des outils (daba, pics, houe à long manche, tête de pilon). Les Baule se procurent directement ce métal auprès des Malike et Senufo du nord mais aussi par l'intermédiaire des Guro à l'ouest — sous forme de *blo* ou *sōpe*, tiges creuses en paquets. A partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce de fer s'amplifie : soit par le nord — incitant par exemple des Ngbā à s'établir en pays kode et des Agba en pays aali<sup>101</sup> — soit par la côte, via Tiassalé et les pays avikam, adyukru, abe et anyi, qui fournissent des barres de fer européen. Les Baule n'extraient pas eux-mêmes le fer, mais des forgerons savent le transformer aisément, secondés peut-être par des artisans mande itinérants (*somolo*)<sup>102</sup>.

De même que les activités d'échanges, l'orpaillage ne donne pas lieu à une spécialisation professionnelle. Mais, à l'intérieur des unités de production domestiques, les activités agricoles doivent néanmoins assurer la subsistance des travailleurs occupés au dur travail des exploitations aurifères : la période privilégiée de l'extraction se situe en effet en saison sèche, concurremment aux grands travaux de défrichement et aux périodes d'échanges. L'étude de cas de Kokumbo et de sa région proche (cf. *supra*) montre bien l'interrelation de l'extension des cultures et de l'intensification de l'orpaillage. La monopolisation d'une partie de la force de travail par l'activité aurifère explique également la pratique courante de la commercialisation du vivrier dans le Baule-sud — en particulier l'igname, dont la production requiert un travail important contre, à certains moments, de l'or et des perles (voir note 16) à l'instar du vin de palme qui devient une source non négligeable d'enrichissement personnel. Il est probable que la possibilité de la culture de la banane plantain et sa généralisation comme aliment de base dans le Baule forestier — où sont concentrés les principaux gîtes aurifères —

100. Voir MEILLASSOUX : 1964, pp. 277 et sq. ; WONDJI : 1972 ; BOUTILLIER : 1971, p. 241 ; HOROVITZ : 1974.

101. Voir SALVERTE : 1965, p. 43. D'où, probablement, l'intérêt des Faafwe à protéger les Sundo par lesquels transitait le fer en provenance du Mango ; d'où, aussi l'implantation d'Anyi du Ndenye autour de Béoumi, en pays Kode, Goli, Satiklā et Blo (SALVERTE : 1965, pp. 29-30 et p. 44).

102. Sur les forgerons baule, voir LASNET : 1898, p. 334, où il assimile forgerons et bijoutiers ; NEBOUT : 1901, n° 5, p. 36, où il note que le forgeron travaille aussi le cuivre et ne se livre pas aux activités agricoles et commerciales. EYSSERIC (1899, p. 243) note l'activité des forgerons bambara dans la vallée du Bandama. BETSELLERE (1906, p. 492) note que le forgeron « marte des balles » pour les fusils. Dans d'autres documents, le forgeron serait aussi sculpteur de statuettes. Au sein du groupe Dō, la forge serait le monopole des « Bambara », Rapport politique du cercle de Bouaké : 1953.

constituent un élément favorable : le bananier exige peu de façons culturales et permet le détournement d'une partie du travail agricole au profit des activités minières.

Sans être en mesure de savoir quel élément a précédé les autres, il apparaît clairement que les conjonctures propres aux échanges, aux productions vivrières et à l'exploitation de l'or sont indissociablement liées. Leurs conjonctions favorables a pu permettre, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le développement croissant de la production du métal jaune. D'abord au profit dominant des Walebo, puis d'un grand nombre d'autres groupements parmi lesquels, à la fin du siècle, les Faafwe représentaient l'élément le plus dynamique par sa double ouverture commerciale sur la côte et le nord et ses relations avec le Soundo pour s'approvisionner en fer.

A partir de 1894, l'arrivée de Samory fit craindre aux Baule pour leur propre sécurité. Il semble qu'il tente, comme il le fait en 1895 chez les Abrō, d'exploiter à son compte des gîtes aurifères contrôlés dans la région de Fétékro par des Ligira, des Agwa, des Faafwe et des Aali<sup>103</sup> ; ceux-ci envoient des émissaires aux colonisateurs français qui occupent Tiassalé. Finalement, Samory et les Baule trouvent plus avantageuse une coexistence amiable : coupé de ses approvisionnements de l'ouest et de Sierra Leone par les Français, guerroyant à l'est jusque dans le Gonja, Samory peut se procurer des vivres et des armes chez les Baule, tandis que ceux-ci profitent d'un afflux sans précédent de captifs achetés à bas prix. Les « marchés de captifs » se développent au nord du pays et même à l'ouest — à Bénou en pays Yaule précisément, où l'extraction de l'or appelle sans cesse de nouveaux bras<sup>104</sup>. Après une première phase de résistance à l'envahisseur français, la période 1895-1898 est celle d'une grande prospérité économique<sup>105</sup>. L'orpaillage y est intense, aussi bien dans les alluvions des rivières que dans les mines du Ngōda. De nouveaux placers sont mis en exploitation, que les premiers prospecteurs européens trouveront à peine entamés à côté d'autres entièrement épuisés<sup>106</sup>. La quantité de captifs achetés à Samory ou capturés par les Baule alors qu'ils fuyaient l'avance de l'Almamy explique en grande partie l'intensification des activités économiques et, particulièrement, l'extraction aurifère.

La place de l'or dans le système économique et social du Baule n'échappe pas aux militaires et administrateurs français chargés de la conquête du pays. Après le cinglant échec de la colonne de Kong en 1895, la révolte en 1898 du Baule-nord — animée principalement

103. Voir BOUGE : 1935.

104. Voir CHAUVEAU : 1978-a, p. 596 ; EYSSERIC : 1899, p. 238.

105. Voir WEISKEL : 1976-a, pp. 105-153.

106. En particulier Wadia, dépendant de Kokumbo, Ndumikro, Assinzé parmi les gîtes nouvellement exploités ; Taviessou dans le Yaule et Sin-Aboisso chez les Nzikpli parmi les gîtes abandonnés. Dès la mission Marchand, qui traverse pour la première fois le Baule en 1894, les colonisateurs prennent soin de relever les principales régions aurifères. Voir la carte du Service Géographique des Colonies. « Mission Marchand. Le Transnigérien, le Bandama et le Bagoé, au 1/500 000 », (ANFOM) où elles sont très précisément situées.

par les Faafwe pour défendre leurs sources d'approvisionnement en captifs au nord et leur accès aux mines du sud — et le soulèvement des Ngbā et des Walebo du sud — à nouveau suivis par les Faafwe et Aali du nord — les autorités militaires françaises décident de frapper les Baule par un coup d'éclat. Le général Combes, commandant en chef des troupes d'Afrique occidentale, choisit de prendre et de soumettre Kokumbo, redouté pour « l'importance de sa population, sa richesse, la force qu'elle tire du grand nombre de fusils dont elle dispose, parmi ses habitants ou grâce au concours rétribué des populations les plus diverses du Baoulé. Une immense forêt impénétrable entoure le village qui abrite plus de six mille habitants. Une route hérissée de défenses existe à travers la forêt, la seule permise aux étrangers ; les autres chemins ne seraient que des tronçons desservant des champs de culture dont l'accès est interdit aux étrangers sous peine de mort. On attribue, d'ailleurs avec raison, un caractère dominateur et cruel au Faafoués, dont les captifs vivent dans une terreur continuelle. Les sacrifices humains se font au grand jour dans le repaire de Kokumbo <sup>107</sup> ».

La prise de Kokumbo — un des rares villages à avoir été fortifié pour les circonstances par les Baule — exerce sur la résistance les effets escomptés : se rendent non seulement les groupes les plus divers qui avaient participé à sa défense, mais encore des groupes du nord, qui voient dans la chute de ce lieu privilégié la manifestation de la puissance militaire étrangère et la ruine d'un élément essentiel de leur dispositif économique et social : « Le poste français de Kokumbo s'élève sur la terre de la plus dure des captivités, au lieu même des sacrifices humains consommés en plein jour. La chute de ce pays, si fortement organisé et que la nature elle-même protégeait d'une manière si formidable, a convaincu les Baoulés de leur impuissance à s'opposer à notre pénétration. Les opérations [...] leur ont enlevé même l'illusion d'une retraite cachée au fond de leurs forêts [...]. Le chef de bataillon, commandant le Baoulé, assuré de l'influence exercée par nos succès, envoie des émissaires loin du théâtre de la guerre, porter aux chefs principaux l'ordre de se soumettre <sup>108</sup> ».

Le destin de l'orpaillage baule sous l'occupation française mériterait à elle seule une étude particulière. Toujours actif jusqu'au début des années 1910 — les Français hésitant à engager de front une lutte radicale contre « l'esclavage » pour éviter un soulèvement général <sup>109</sup> —

107. Voir ANCI : XIV-34-3, Rapport du chef de bataillon COLONNA D'ISTRIA, chargé des opérations militaires dans le sud, Toumodi, le 16 juillet 1901, Réf. à l'ordre particulier n° 47 L de M. le Général Commandant Supérieur des Troupes de l'A.O.F.

108. Voir « Conclusions du rapport sur les opérations effectuées dans la région du Baoulé-sud, du 1<sup>er</sup> juin au 19 juillet 1901 », chef de bataillon COLONNA D'ISTRIA, A.O.F., 2.G.1.30.

109. Voir, pour la subdivision de Toumodi, les circulaires à propos de l'application du décret du 12 décembre 1905 sur la suppression de la captivité contenues dans le dossier ANCI : XIV-29-5. Le but est une « suppression par extinction progressive ». La région de Kokumbo continue à être, bien après la pénétration coloniale, une région d'achat de captifs tant que Kokumbo ne fut pas militairement défait puis après que l'orpaillage clandestin se soit développé. Voir ANFOM, C.I.-IV-5 (où l'achat de sofas de Samory est relaté en 1896) ; ANCI, X-34-10 (où les principaux centres de vente de captifs en 1900 sont Kokumbo, pour les tribus du nord-

il décline brutalement au moment où la présence française rend impossible le maintien de vastes territoires situés hors de son contrôle au sein même du Baule, et où elle coupe le pays de ses communications avec l'ouest (occupation définitive du pays guro en 1913), comme elle l'avait fait auparavant à l'est. Apparaît encore l'association des échanges, de la production d'or et des rapports politiques entre groupes. Il est frappant de constater que les principales régions aurifères constituent, tout au long de l'histoire de la pénétration coloniale, les zones de résistance les plus acharnées dont certaines seront les dernières à être soumises<sup>110</sup>.

La contrainte coloniale chasse les Baule des gîtes les plus importants. Des sociétés européennes s'emparent des exploitations de Kokumbo, Kplessou, Nzaakro, Sin-Aboisso. Des orpailleurs baule tentent de s'installer sur la frontière occidentale pour continuer leurs activités : à Hiré et même en pays guro, proche du Yaule (chez les Gura)<sup>111</sup>. La pénétration française à l'ouest sonne définitivement le glas de ces tentatives. Par la suite, l'orpaillage se réduit à une activité marginale, concurrencée par les productions induites par l'économie coloniale (caoutchouc, cultures forcées). Elle resurgit toutefois jusqu'à la deuxième guerre mondiale lors des périodes de récession économique importée de la métropole. L'économie de plantation s'est alors généralisée ; l'état de dépendance enlève au secteur aurifère les avantages économiques qui étaient les siens dans un système autonome et spécifique.

### *L'or dans le système socio-économique baule.*

La recherche de l'or a constitué, sinon le seul, du moins un des facteurs les plus importants qui aient guidé les Baule dans leur politique d'occupation de l'espace. Cette « politique de l'or » peut être admise, d'après ce qui précède, comme une constante historique. Les Baule ne se différencient pas en cela de leurs voisins akan du sud-est et de l'est. Certes, comme le fait justement remarquer Weiskel, on ne peut inférer

ouest, et Ouélé pour celles du nord-est, toutes deux grandes régions aurifères ; à cette époque les tribus du nord se « débarrassent » de leurs captifs pour se préparer à la résistance contre les Français ; ANCI, XIV-4-8 (où il est fait interdiction en 1906 aux Faafwe de Toumodi de vendre leurs captifs à Kokumbo, en pays guro ou ailleurs) ; ANCI, XIV-29-4 (où le lavage indigène de l'or attirerait les marchands de captifs à Nzaakro en 1908) ; ANCI, IV-17-23 (où « des enfants gourou et gagous » seraient amenés par des Dyula et des Fanti dans le cercle du Nzi-Comoé en 1913). Les fuites de captifs ont débuté avec la prise de Kokumbo en 1901 ; les libérations autoritaires à partir des colonnes de répression en pays akpwe en 1909.

110. Voir ANGOULVANT : 1916, pp. 268 et *sqq.* Les derniers groupes baule « réfractaires » sont les Akpwe (1909-1910), les Ngbā (1910), les Salefwe de Daoukro (1910), les Agba (1910), les groupes de la région de Ouélé (1910), les Nanafwe-kpri, Yaule et Ayau de la vallée du Bandama (1911), les Memle (1910-1911). En dehors des Ngbā, tous sont situés dans des zones d'orpaillage en activité.

111. Voir BETSELLERE : 1906, p. 492.

de l'exode de groupes akan originaires de la Gold Coast une interprétation historique du Baule en termes de diffusion d'un modèle social donné<sup>112</sup>. Mais il est tout aussi clair que la place de l'or chez les Baule n'a pas son équivalent chez leurs voisins de l'ouest — avec quelques nuances, il est vrai, concernant les Dida occidentaux et quelques groupes proches de la côte où justement une influence akan est décelable (voir note 49). Bien au contraire, il semble que les Bete, les Guro, les Gbā, les Dida orientaux considéraient l'or comme un élément étranger et déstabilisateur de leur propre organisation sociale. Dans leurs échanges, y compris ceux qu'ils faisaient avec les Baule, l'or n'intervenait que très peu ou pas du tout, alors qu'il était un élément important des trafics soudanais et côtiers<sup>113</sup>. Des gîtes existaient pourtant en pays Guro, Bete et, près de la frontière libérienne, dans les régions neyo, kru (Tabou), guéré (Gueya, Guiberoua, Ity) et yakuba (Guipo, Blapleu, Toukpata)<sup>114</sup> : elles ne furent guère exploitées.

On peut penser à une incompatibilité entre l'état des forces productives mises en œuvre par une formation sociale donnée et les contraintes techniques et sociales impliquées par l'orpaillage par puits. Je me range à cette interprétation quoiqu'elle demande à être précisée. Elle est en effet valable pour un moment donné, elle n'est guère défendable sur une longue période : les sociétés africaines, avant et pendant la colonisation, ont suffisamment démontré leurs « capacités » à s'adapter à des conjonctures nouvelles, y compris en s'y opposant. Le véritable problème, à mon sens, se situe au plan des relations entre l'organisation socio-économique interne d'un groupe avec l'ensemble régional dont il procède. A cet égard, le pays baule a toujours été fortement imbriqué dans l'espace économique akan, soudanien et côtier — même lorsque cette imbrication a conduit des groupes dirigeants à en refuser certaines conséquences portant atteinte à leur propre hégémonie. C'est ainsi que les Mandé furent écartés des échanges internes et de la production de l'or ; mais cela ne signifiait pas une coupure des relations extérieures avec eux. De même, les voies de trafic est-ouest avec le monde « kru » et l'ensemble akan restèrent toujours vivaces, s'intensifiant même lorsque les Français contrôlèrent le Soudan et la Côte.

La « politique de l'or » dans le Baule ne s'explique donc pas par un simple effet de diffusion et de mouvement de populations, mais par un contexte historique régional, qui puise ses fondements dans l'évolution des rapports entre des sociétés différentes. Dans cette évolution, l'or des pays akan jouait un rôle important depuis le Moyen Age. Je

112. Voir WEISKEL : 1976-b, pp. 383 et *sqq.*

113. Voir, pour les Guro, les références de la note 92 ; pour les Dida, ARCHAMBAULT : 1935 ; pour la région d'Oumé (Guro et Gbā — ou Gagu), ANCI : 1909, Rapport sur la situation économique d'ensemble : XI.47.465 et : informations personnelles dans les cantons Gbokwa et Touka : 1976 et 1977. L'économie occidentale a toujours connu des zones de résistance à la circulation monétaire, plus particulièrement l'or (VILAR : 1974, p. 30). Ajoutons cependant qu'une faible quantité d'or était vendue aux Européens au début du XIX<sup>e</sup> siècle à l'est de Tabou et à Sassandra. Voir DAGEF : 1974, p. 12.

114. Voir ZANONE : 1967.



n'essaierai pas de proposer une explication par l'effet des seuls échanges extérieurs sur l'organisation sociale et politique des peuples pris individuellement. Mais il est certain que les incitations aux échanges et le contrôle des forces productives devaient aboutir à un seuil minimum d'harmonisation, déterminant des formes spécifiques de pouvoir. Cette détermination n'est ni mécanique, ni univoque. Elle dépendait de circonstances historiques — le caractère récent et hétérogène du peuplement baule a dû jouer un rôle de frein à l'établissement d'un pouvoir centralisé — et, d'autre part, un même mode de production dominant a pu engendrer des formes politiques différentes. Pour reprendre l'argumentation de Terray (1974) si l'État abrō n'est pas le produit des échanges à longue distance, mais les deux le produit d'un mode de production fondé sur l'esclavage, il n'en reste pas moins que ce mode de production — dominant aussi, à mon avis, la société baule du XIX<sup>e</sup> siècle — n'a pas eu les mêmes effets dans celle-ci qu'en pays abrō. D'autres variables interfèrent, parmi lesquelles, peut-être, la fermeture du Baule aux marchands dyula a pu peser d'un certain poids.

Les groupes akan s'installant en pays baule, et qui imposent leur hégémonie par des alliances mais aussi par les armes, quittent une région marquée par la forte place de l'or dans la production et les échanges. J'ai déjà insisté sur le fait que la prépondérance de la traite des esclaves à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les échanges extérieurs ne signifie pas le déclin de l'or au niveau interne. De même, le fait que les Baule-akan quittent leur foyer d'origine au moment de ce renversement dans le commerce côtier ne signifie pas qu'ils négligent dès leur départ — comme le suggère Weiskel<sup>115</sup> — cette référence à une économie centrée sur l'or. L'histoire de l'occupation du Baule va plutôt dans le sens contraire et rien ne prouve que l'or n'ait pas continué à avoir sa place dans les échanges avec le nord et avec l'est.

Mais une interprétation de la place de l'or fondée sur les échanges extérieurs est insuffisante. A partir du moment où ces échanges et le contrôle des forces productives internes se trouvent en relation de compatibilité, les différents produits se trouvent dans une situation d'interdépendance, formant « un ensemble cohérent » de biens<sup>116</sup>. Cette

115. Voir WEISKEL : 1976-b, p. 379, où l'auteur caractérise l'époque des premières vagues de migration akan vers la région baule par l'éclipse de la production d'or et de l'artisanat par les nécessités de la guerre.

116. J'utilise ce terme pas analogie aux « ensembles cohérents de marchandises » de P. GROU (1977). Cette notion d'ensembles cohérents de biens, dans les sociétés non spécifiquement marchandes qui nous intéressent ici, me paraît pertinent à titre de première approche à plusieurs points de vue : elle ne préjuge pas de la part d'arbitraire politique et social, non réductible à un type donné de « rationalité économique », qui entre dans la cohérence d'un système non-marchand ; elle n'élimine pas *a priori* la détermination propre des modes de circulation des biens — en particulier des échanges ; elle rend nécessaire la référence à l'environnement, historique d'un système économique donné ; enfin, et surtout, elle oblige à tenir compte concrètement des composantes matérielles de ce système : la confusion, sous la catégorie de « mode de production lignager » ou « segmentaire » (ÉTIENNE : 1972, p. 11) des formations baule, dida, bete, guro, anyi, etc., est tout à fait abusive : elle renvoie à des notions a-historiques en voie de dépassement.

cohérence intéresse, pour un produit donné, aussi bien son *utilisation interne* que son *exportation vers d'autres systèmes économiques*. L'or du Baule — et des Akan du Ghana — répond à cette double contrainte: C'est pourquoi il convient de distinguer ces deux destinations, qui ne répondent pas aux mêmes contextes; et, cependant, sans pour cela les séparer: selon les conjonctures historiques, s'élaborent des stratégies de l'or qui mettent l'accent sur l'une ou sur l'autre.

### *Les utilisations internes de l'or.*

Pour autant que vaillent ces catégories descriptives, l'or intervient à l'époque précoloniale en trois domaines caractéristiques: celui du Pouvoir et de l'Autorité; celui des échanges de biens et de services; celui de l'acquisition de dépendants.

L'or constitue un des éléments de l'*adya*, le « trésor » transmis de génération en génération au sein d'un groupe local comprenant, sous l'autorité d'un chef désigné, des parents et des dépendants (captifs, « gagés », étrangers se mettant sous la protection du groupe)<sup>117</sup>. L'*adya* est le garant de l'unité du groupe dont l'activité des membres permet d'accroître la richesse thésaurisée. Le chef ne peut utiliser l'or de ce trésor si ce n'est au profit de l'ensemble (achat de captifs, « captation » d'individus gagés: cf. *infra*) ou pour libérer un membre de contraintes graves (amendes, rançons). Les prestations aux autorités hiérarchiques, politiques ou judiciaires se font essentiellement sous forme de versements en poudre d'or. Les biens de prestige (pagnes d'apparat, bœufs, bijoux, perles) s'acquièrent aussi avec l'or. Le métal précieux contribue donc puissamment au contrôle des biens manifestant le pouvoir et l'autorité; il constitue également le moyen de sanctionner les infractions à l'ordre établi par le versement d'amendes — la hiérarchie politique se traduisant essentiellement au niveau de l'instance juridique<sup>118</sup> — et l'achat de cultes nombreux et d'origine géographique très diverse.

L'or intervient également dans les échanges: acquisition de biens de prestige destinés à la thésaurisation, comme nous l'avons vu, mais aussi d'armement, de biens de production (fer, cuivre) et de subsistances (sel, mais aussi biens produits localement: vin de palme, igname). Le Baule-sud semble être un lieu privilégié de circulation d'or « monétarisé ». Le passage de Samory dans le nord sera également un facteur de monétarisation des échanges locaux internes.

117. L'*adya* comprend, outre la poudre et éventuellement les pépites d'or, les « régalias »: bijoux et objets recouverts en totalité ou en partie de feuilles d'or, représentant l'autorité; les pagnes de luxe; les chaises des chefs morts et vivants; les captifs. En ce qui concerne la composition du groupe local dont l'*adya* symbolise l'unité, elle repose davantage sur la communauté de résidence de dépendants, de captifs et de clients que sur l'application d'un système de parenté bien défini. Voir CHAUVEAU: 1978-b.

118. WEISKEL: 1976-a, p. 44.

La rémunération des services (artisanat, prêt, portage dans le commerce à distance) s'effectue sous forme d'or<sup>119</sup>, concurremment au simple partage du produit concerné par la prestation (or des bijoux, coton des pagnes, partie des marchandises transportées, fer des outils, etc.).

L'or joue enfin un rôle extrêmement important dans l'acquisition des dépendants, et par conséquent dans la stratégie de reproduction élargie du groupe. D'abord par l'achat direct de captifs, dont la descendance est contrôlée sans partage par les familles des propriétaires<sup>120</sup>; ensuite par le versement en or du montant de dettes ou d'amendes, permettant de faire de l'individu ainsi libéré un dépendant de celui qui se substitue au créancier : cet individu n'est pas forcément un parent ou un familier et, à Kokumbo, il est fréquent qu'un riche orpailleur rédime des personnes gagées ou prenne en charge des dettes ou des amendes d'étrangers dans le seul but d'accroître le nombre de ses dépendants. La facilité de transformer des droits sur les choses en droits sur des personnes, au profit des individus de statut élevé, introduit une relation étroite entre le Pouvoir et la Richesse, dont l'or est la manifestation la plus parfaite. La détention d'or permet même la manipulation des règles d'attribution de la descendance familiale. Le mariage n'est en général pas sanctionné par le versement de prestations importantes ni l'attribution de la progéniture par des règles strictes. Ce que P. et M. Étienne appellent la « multidépendance » des individus à l'égard de groupes d'affiliation concurrents leur permet de jouer sur plusieurs appartenances dans le sens de leur propre intérêt. Or un certain type de mariage *atō nyle*, caractérisé par le versement d'une compensation matrimoniale élevée, dont une forte quantité d'or, permet « d'unilatéraliser » les droits sur la descendance de l'épouse, au profit du groupe du mari<sup>121</sup>.

L'or, « parangon de la richesse »<sup>122</sup>, est donc un instrument de contrôle social au service des individus de rang élevé. Sa diffusion consécutive à l'exploitation massive des placers au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, dans des régions où l'autorité politique entre les groupes et au sein de ceux-ci n'est pas encore affirmé, permet la constitution de fortunes personnelles — par l'extraction, le commerce à longue distance, la spécialisation non exclusive dans certaines activités — ne reposant pas au départ sur un « statut prescrit ». L'affaiblissement des structures politiques anciennes, les tentatives d'hégémonies locales nouvelles, la possibilité d'acquérir des dépendants à partir de ces fortunes et de ces activités laissent à penser que Pouvoir et Richesse échappent à une détermination univoque du premier sur le second. Je ne peux m'étendre ici sur les conséquences qui

119. Voir CHAUVEAU : 1978-a, p. 586 ; pp. 589-590.

120. Une très forte endogamie de quartier (*akpaswa*) et de famille est permise par le mariage avec des captifs, des captives et leurs descendants. Le contrôle interne en est renforcé, débouchant sur la constitution de lignées de statut subordonné.

121. Voir ÉTIENNE : 1971. Voir aussi CHAUVEAU : 1978-b. Le qualificatif *atō nyle* ne désigne cependant pas ce seul cas de mariage, mais aussi un rituel utilisé lors du mariage avec une captive achetée ou destiné à éloigner certains dangers surnaturels.

122. Voir ÉTIENNE : s.d.

en ont résulté sur la structure politique et sociale ; je souligne la place de l'or dans ce processus et la tendance à une plus grande perméabilité des « sphères d'échanges » (biens de subsistance, biens de prestige, biens de production) <sup>123</sup>. Une conséquence globale de cette situation est une régulation plus « statistique » que « mécanique » du mode de reproduction sociale <sup>124</sup>, où les normes s'imposent davantage par le biais de rapports de force locaux et fluctuants que par le respect de principes statiques. Quoique la valeur sociale et sacrée de l'or persiste toujours <sup>125</sup>, on peut penser que sa fonction de monnaie s'en soit accrue. Certes, l'utilisation des poids à peser l'or révèle toujours un fort arbitraire social et idéologique <sup>126</sup>, mais le fait est que l'or — à un moindre degré le sel, le fer, plus tard les fusils et la poudre — permet une réversibilité des échanges de produits essentiels, au profit des individus socialement habilités à entreprendre ces opérations. C'est donc essentiellement un critère social restrictif qui limite l'aspect général et universel de l'or comme moyen d'échange interne.

### *L'or et les échanges extérieurs.*

Le Baule se situe au carrefour de systèmes économiques caractérisés par des « ensembles cohérents de biens » particuliers, où l'or tient une place variable. Très important et multifonctionnel chez les Akan de l'est et les peuples lagunaires, son rôle est moindre chez les peuples du sud-ouest et de l'ouest (où il est quasi-nul chez les Kru, les Bete et les Gbā). Le nord a toujours été un important demandeur d'or : son exportation vers les savanes par les Akan du Ghana n'est freinée, au XVIII<sup>e</sup> siècle, que par leur souci de privilégier son usage interne et la possibilité de lui substituer la kola.

Les biens d'échanges entre ces ensembles varient selon les groupes considérés et selon les époques <sup>127</sup>. Il en résulte la constitution de « zones monétaires » différentes où certains biens dominent l'ensemble des transactions : manilles sur la côte et dans le sud-ouest ; or sur la côte et les peuples akan de l'intérieur ; tiges de fer à l'ouest ; cauris dans le nord. Bien qu'ils apparaissent dans les transactions internes et dans les échanges extérieurs, ces biens n'ont pas la même utilisation selon qu'ils sont destinés aux uns ou aux autres : les manilles et les cauris ne sont guère appréciés par les Baule, l'or baule pénètre peu à l'ouest. A une époque antérieure au commerce avec les Européens, les perles semblent avoir été un moyen d'échange assez général et commun aux régions lagunaires et

123. *Ibid.*

124. Voir CHAUVEAU : 1978-b.

125. Voir ÉTIENNE : s.d.

126. Voir NIANGORAN-BOUAH : 1963, 1972. Mais le système monétaire occidental, y compris l'actuel, n'échappe pas à cet arbitraire (VILAR : 1974, pp. 15-16 ; pp. 25-30).

127. Voir CHAUVEAU : 1978-a, pp. 590 et *sqq.*

akan, et peu utilisé à l'ouest. La monnaie de fer existait aussi chez les Akan du Ghana avant la généralisation de l'or comme bien d'échange au cours du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>128</sup>. Il convient donc de bien distinguer la destination — interne ou extérieure — des biens dans la reconstitution d'un système économique donné<sup>129</sup>.

Nous ne sommes pas en mesure de donner un tableau précis dans le temps et dans l'espace du mouvement d'exportation de l'or du Baule. Je voudrais m'attacher ici plus particulièrement aux relations entre l'exportation côtière vers l'Europe et vers les régions voisines, d'une part, et le développement de la production interne que j'ai esquissé plus haut. Les sources écrites concernant les quantités et l'origine exacte de l'or sont à peu près inexistantes — ou du moins mal connues, si ce n'est par les rapports commerciaux européens. Les traditions orales restent également vagues à ce sujet. Je me contenterai donc d'émettre des hypothèses.

Comparativement à la Gold Coast, même après le déclin du commerce de l'or au profit de la traite des esclaves sur cette partie du littoral, la côte des Quaqua exporte peu de métal jaune au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les exportations perpétuent le modèle d'échanges antérieur : le sel, les pagnes et l'ivoire en sont les principales composantes. L'or y tient une place cependant non négligeable à Lahou, mais surtout à Bassam et à Assinie<sup>130</sup>. Les relations entre la côte des Quaqua et la Gold Coast sont toujours intenses, et il n'est pas exclu qu'une certaine quantité d'or transite de la seconde vers la première, où l'exploitation des gîtes aurifères est certainement moins intense<sup>131</sup>. Les perles continuent également à être importées chez les « Quaqua »<sup>132</sup>. En 1694, un capitaine anglais note toutefois qu'à Bassam les habitants sont moins habiles que ceux de la Gold Coast dans le commerce de l'or : les Européens y imposent leur propre poids<sup>133</sup>.

A partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle et jusque vers 1770-1780, les exportations d'or suivent la baisse continue des échanges fondés sur d'autres « produits » que les esclaves, pour des raisons internes aux peuples orpailleurs — voir *supra* l'augmentation de l'utilisation interne de l'or, dont l'exploitation se maintient, et même s'accroît — et pour des raisons de conjoncture économique mondiale<sup>134</sup>. Il est peu prudent, à mon avis, de voir dans cette baisse des échanges de l'or et des autres biens un effet de l'arrivée des grands groupes akan, et en particulier des Baule,

128. Voir GARRARD : 1975, p. 10.

129. La remarque est aussi valable dans l'histoire monétaire de l'occident. Voir VILAR : 1974, pp. 16 et 28-30.

130. Voir *supra* et GARRARD : 1972 (I), p. 19 et 1974, p. 6 ; DUMAS : 1698, in : ROUSSIER : 1935 ; DAPPER : 1686, p. 277 ; FYNN : 1971, p. 7 ; BOSMAN : 1705, pp. 517-518.

131. Voir *supra* et FYNN : 1971, pp. 7, 8 et 19, DAAKU : 1970, pp. 25 et 27.

132. Voir DAPPER : 1686, p. 77 ; LOYER : 1714, p. 187.

133. Capitaine PHILLIPS, cité par GARRARD : 1972 (I), p. 19.

134. Voir VILAR : 1974, pp. 313-326. En ce qui concerne le trafic sur la Côte des Quaqua, voir HOROVITZ : 1974, p. 4 ; BARBOT : 1746 ; JOHNSON : 1970, p. 334 ; DE BÜSSY : 1761, cité par WEISKEL : 1976-a, p. 12 ; AUGÉ : 1969, p. 42.

dans l'actuelle Côte-d'Ivoire<sup>135</sup>. Les causes tiennent davantage à une conjoncture de plus en plus mondialisée et au monopole de fait de la Gold Coast pour la traite des esclaves. Cependant, dans le Baule, l'orpaillage se développe certainement dans le Yaule et le Goli ; mais la circulation de l'or reste peut-être davantage soumise aux impératifs politiques et sociaux qu'aux nécessités des échanges. Et, malgré l'attention qu'y portent les chefs walebo, les communications entre la Côte, la région de Tiassalé et le nord restent aléatoires. A l'inverse, et sans pouvoir l'affirmer, les échanges avec le nord, l'est et le sud-est restent probablement importants, malgré les troubles successifs qui agitent le nord-est (Mango, Gyamā, Kong, etc.). L'intégration des Akan de Côte-d'Ivoire dans l'orbite commerciale asante et fante permet de supposer une exportation d'ivoire et d'or en direction de l'est, par l'intermédiaire du Molonu, du Ndenye, du Sanvi et de l'Abrō, contre les armes à feu, la poudre et certains produits européens<sup>136</sup>.

Le fait que l'exportation d'or diminue sur la Côte n'implique donc pas la baisse de sa production. Cela est vrai aussi bien pour les Akan de Gold Coast — où la traite des esclaves n'est pas forcément défavorable à la production de l'or si un certain équilibre est établi entre l'exportation de la force de travail et son utilisation interne — que pour les Akan de Côte-d'Ivoire qui exploitent déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle les gîtes de l'Abrō, du Molonu, du Sanvi, du Ndenye et de l'Akye. Le système des poids à peser l'or semble d'ailleurs s'y particulariser par rapport à celui qui prévaut en Gold Coast<sup>137</sup>. Autre remarque : la guerre ou l'instabilité politique n'est pas incompatible avec le maintien, sinon le développement, de la production et des besoins internes en métaux précieux. Bien au contraire, les besoins d'armement, le paiement des amendes et des rançons, la possibilité accrue de transformer des droits sur les biens en droits sur les personnes, ou d'acquérir de nouveaux dépendants peuvent stimuler l'utilisation interne de l'or. Le témoignage anonyme de 1714, selon lequel l'afflux d'or à Assinie s'est tari à cause des guerres<sup>138</sup> infère trop facilement d'un arrêt de la vente aux Européens la régression des activités aurifères. Ces hypothèses sont applicables aux Baule.

Un renouveau des échanges côtiers avec les Européens est sensible dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et se développe au début du XIX<sup>e</sup>. L'or réapparaît à Bassam et Assinie mais aussi à Lahou<sup>139</sup>. Les Européens continuent à servir d'intermédiaires dans les échanges interafricains, mais à

135. Voir WEISKEL : 1976-a, pp. 11-12.

136. Voir WEISKEL : 1976-a, pp. 12 et 13.

137. Voir NIANGORAN-BOUAH : 1972, pp. 255 et 316 et *sqq.* ; GARRARD : 1972 (II), p. 154 et 1973 (III), p. 15 ; OTT : 1968, pp. 32-33.

138. Cité in : ROUSSIER : 1935, « Remarques sur les Côtes de Guinée et autres lieux d'Afrique ». Voir aussi HOROVITZ : 1974, p. 4. La même corrélation guerre-rareté de l'or est avancée par DAAKU : 1970, p. 30. HOROVITZ (1974) explique au contraire l'accroissement de la quantité d'or arrivant à Assinie en 1878 non par l'accroissement de la production minière, mais comme une conséquence des guerres et des besoins d'armement (d'après SERVAT : 1878, ANFOM, Gabon III-3).

139. Voir HOROVITZ : 1974, p. 6 ; ROBERTSON : 1819, pp. 109-110 ; WEISKEL : 1976-a, pp. 13 et *sqq.* ; DAGET : 1974.

un bien moindre degré qu'auparavant. Selon un document de 1827, étudié par Daget (1974), il apparaît que Grand-Lahou exporte une quantité importante d'or, à une époque où le contrôle baule sur le Baule-sud et la région de Tiassalé s'affirme, ouvrant de nouvelles zones à la production aurifère. Contrairement au littoral situé à l'ouest de Lahou — caractérisé par les transactions sur l'ivoire — le « rivage akan » est bien davantage demandeur d'armes à feu, de matières premières (fer, plomb) et de biens de prestige destinés à l'accumulation (pagnes, corail) que de biens de consommation de luxe. De plus, comme à Grand-Lahou — dont le Baule constitue la région productrice d'or la plus proche — l'or semble d'autant plus cher qu'il est plus abondant<sup>140</sup>. C'est peut-être là un indice du rapport complexe entre les besoins internes et les nécessités de l'exportation.

A partir des années 1830, un changement décisif intervient par la demande européenne en produits primaires (huile de palme). L'or et l'ivoire sont définitivement supplantés comme bien d'exportation dans un contexte où les termes d'échanges sont très favorables aux courtiers africains<sup>141</sup>. Sans entrer dans le détail des conséquences sociales et politiques sur les peuples côtiers<sup>142</sup>, notons encore une fois que le repliement de l'or dans les transactions avec les Européens ne préjuge pas le déclin de sa production et de son usage internes. Bien au contraire, on peut tenir pour assuré leur développement dans le Baule — avec l'exploitation des mines du Ngōda — et probablement de son rôle dans les échanges avec les peuples courtiers — contre les armes et le fer en particulier. A cette époque, les Aladyā dominent les rapports commerciaux avec l'Europe, au détriment de Lahou<sup>143</sup>. Bien que les principales exportations d'or se fassent à Bassam et Assinie (où, corrélativement, celles d'huile de palme semblent moins importantes), une zone d'abondante production est située au nord des lagunes de Lahou<sup>144</sup>. On ne peut donc conclure de la baisse de l'exportation de l'or sur les côtes avikam et aladyā — débouchés « naturels » du Baule — la fermeture du commerce à l'or baule : Avikam et Aladyā réservent l'or à leur usage interne, et il est possible également que l'or baule arrive, *via* la lagune Ebrié, le Molonu, le

140. Voir DAGET : 1974.

141. Voir NEWBERRY : 1971 ; MUNRO : 1976, pp. 40-63 ; HOPKINS : 1973, pp. 125-135.

142. Voir AUGÉ : 1969, p. 42 et *sqq.* et 1971 ; MEMEL-FOTE : 1969 ; ATGER : 1960 ; WEISKEL : 1976-a, pp. 16 et *sqq.* ; HOROVITZ : 1974, pp. 6 et *sqq.*

143. Voir Capitaine GOURIAU : 1862, « Rapport sur les établissements français de la Côte-d'Or », ANCI : III-8.80, cité *in* : WEISKEL : 1976-a, pp. 52-53.

144. Voir FLEURIOT DE LANGLE : 1868, où il note que l'or de la Côte vient d'une rivière entre Tiackba et la presqu'île qui sépare les deux lagunes de Lahou et de Bassam : probablement le Bandama par Tiassalé, Ahua, Kravassou et Batera. Les bijoutiers baule, dont certains descendent sur la Côte, et l'or de ce pays y sont relevés. Le « Cotchey » de ROBERTSON (1819, p. 88), que WEISKEL (1976-a, pp. 14-15) rapproche du Baule semble être plutôt le pays de « Katché », compris entre Lahou et Jack-Jack (Jacqueville) avec lequel les Français signèrent un traité en 1843 et 1869 (*in* : AUGÉ : 1969, p. 43). Mais le même ROBERTSON note l'importance du commerce fluvial du Bandama — nommé significativement « Elmina » (WEISKEL : 1976-a, p. 14). Voir aussi VERLY : 1969, p. 221 ; AUGÉ : 1971, p. 155, citant BOUR : 1885.

pays abe, le Ndenye et le Sanvi, à Assinie et surtout Bassam<sup>145</sup>. A l'inverse des Asante dans leurs rapports avec les Anyi, les Baule ne peuvent imposer leurs conditions dans leurs transactions avec ces peuples ou avec les Lagunaires, pour s'approvisionner en particulier en armes et munitions. Il semble qu'ils soient obligés d'utiliser leur or dans les échanges extérieurs, tandis que les groupes courtiers et l'Asante préfèrent le conserver en substituant d'autres biens d'exportation (captifs et cola pour l'Asante ; huile de palme et biens européens pour les Lagunaires et les Anyi de Côte-d'Ivoire)<sup>146</sup>. Le paradoxe d'un trafic d'or déclinant à Lahou et d'une production baule florissante n'est donc qu'apparent. A quoi il faut ajouter l'instabilité politique intérieure du baule, les tentatives d'hégémonies locales qui y ont cours, enfin la diffusion des richesses et le développement des pratiques internes d'échange : autant de phénomènes induisant des besoins internes croissants vis-à-vis de l'or.

On ne peut non plus mésestimer le rôle d'intermédiaires « individuels » dans l'exportation de l'or baule. Apolloniens et Dyula (réunis sous le terme générique d'*asoko* ou *soko*) s'infiltrèrent tout au long d'une large bande côtière, allant du pays nzima en Gold Coast jusqu'à la hauteur du pays dida, s'enfonçant quelquefois assez loin vers le nord. Certains pénétrèrent dans le Baule, et l'on doit certainement les compter parmi les intermédiaires qui proposaient aux « marchands d'or de l'intérieur » corail, verroterie et cornaline<sup>147</sup>, pour acheminer le précieux bien vers Bassam et Assinie.

L'intensification des échanges côtiers au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ne semble pas avoir nui au trafic entre le Baule et les pays akan de Gold Coast par l'intermédiaire des Anyi. Cape-Coast et les cités fante restent mieux approvisionnés que les comptoirs français de la Côte-d'Ivoire, toujours concurrencés par les navires anglais. De même, les échanges directs entre le nord et le nord-est (dont la cité de Groumania et l'Ano comme intermédiaires avec Bondoukou) se développent probablement comme fournisseurs de fer, de bétail, de captifs, voire de charmes magiques et de culte. Le Baule, situé pour la première fois par Bowdich en 1817 par rapport à l'Asante, est reconnu pour son importance économique et politique par les observateurs européens de la Côte à partir des

145. BOUET-WILLAUMEZ (1848) note que l'or de Grand-Bassam, dont une partie vient de l'intérieur, est plus abondant qu'à Assinie — qui est pourtant contrôlé par le Sanvi, gros producteur d'or, depuis au moins 1823 (HOROVITZ : 1974, p. 5, note 9 et p. 11). Le choix de Dabou par les Français en 1853 pour y construire un fort entraînera une guerre avec le roi Peter de Grand-Bassam. (AUGÉ : 1969, p. 44). Des traditions recueillies à Sakassou conservent la trace de relations commerciales avec « Krangyeabo » avant l'arrivée des « Gasare » (les Blancs) : 1971, UNESCO Research Project on Oral Tradition of Anyii, Akyee and Baule (in Ivory Coast), N.K.W. OS I - (communiqué par R. HOROVITZ).

146. Voir BOUR : 1866, ANFOM, Gabon I-24a, et BOYER : 1846, p. 110, cité par HOROVITZ : 1974, pp. 8 et 9 ; HOROVITZ : 1974, pp. 37-44 ; ATGER : 1960, p. 441 ; BAMBA : 1975, p. 87 ; JOSEPH : 1910, p. 237 ; BINGER : 1889.

147. Voir MOUEZY : 1942 ; HOROVITZ : 1974, pp. 12-19 ; FLEURIOT DE LANGLE : 1863 ; BOUET : 1849 ; COURNET : 1850 ; HECQUARD : 1853 ; LARTIGUE : 1851 ; TERRAY : 1974, p. 319 ; CHAUVEAU : 1978-a ; TRIAUD : 1974, p. 321.



années 1840<sup>148</sup>. Ses relations avec la Côte, mais aussi avec les pays anyi et abrō y sont attestées<sup>149</sup>. Sa richesse en or et ses besoins en armes et captifs en font un pays plutôt exportateur de métal précieux, mais, dans les dernières décades du XIX<sup>e</sup> siècle, sa place privilégiée comme pourvoyeur de captifs vers les peuples côtiers et anyi a pu contrebalancer cet effet. Quoi qu'il en soit, c'est davantage vers les voisins du sud, de l'est et du nord que l'or baule s'exporte, conformément à leur demande et au fait que les Baule n'avaient pas d'autres produits de substitution à proposer. Les pagnes, concurrencés par la production européenne, intervenaient beaucoup moins qu'auparavant dans les échanges extérieurs ; la production de cola n'était possible que sur les franges forestières du pays : là où précisément elle pouvait concurrencer l'exploitation aurifère ; l'ivoire ne faisait pas l'objet d'une demande aussi massive que les autres biens.

À partir des années 1880, le caoutchouc représente pour les Baule un nouveau produit d'exportation, susceptible de remplacer dans les transactions la poudre d'or et « l'or fétiche » — c'est ainsi que les courtiers de la Côte appelaient les bijoux intacts ou brisés qui leur étaient remis en paiement. De fait, l'exportation d'or baule vers la Côte se tarit, alors qu'il continue à circuler vers l'est, le Libéria — pour se procurer des armes — et au sein du pays<sup>150</sup>. On voit se manifester à nouveau une sorte de « mécanisme d'équilibre » entre, d'une part, les fractions monétarisées de l'or — l'une destinée aux échanges extérieurs, l'autre à la circulation interne — et, d'autre part, sa fraction thésaurisée — à laquelle on peut adjoindre l'or contenu dans les régalias et les biens de prestige. Ce rapport fluctuant dépend étroitement de la conjoncture globale concernant les biens d'échanges traditionnels, mais aussi de l'intervention de nouvelles demandes : huile de palme sur la Côte — et ses corollaires pour le Baule : biens de prestige, or et captifs — et caoutchouc dans le pays baule lui-même. Un autre élément intervient enfin sur la production d'or et les destinations de ce métal : les transformations sociales internes qui affectent le contrôle des principaux secteurs productifs — en particulier la promotion d'un « secteur commercial » susceptible de disputer à l'or son statut particulier dans l'ensemble des activités économiques.

148. Voir FLEURIOT DE LANGLE : 1863, mais dont les croisières remontent à 1843.

149. Voir *supra*. C'est le porte-parole d'Amon Ndoufou, roi du Sanvi, qui aurait négocié un traité entre Agyeman, roi de l'Abrō, et Anumbré, roi baule de Sakassou (HOROVITZ : 1974, p. 49). Ce traité peut être situé vers le milieu du XIX<sup>e</sup> : à cette époque FLEURIOT DE LANGLE fait référence à des liens politiques entre la « reine » qui gouvernait le « nord de la lagune de Lahou » et le roi « Agimani ». Déjà, en 1817, BOWDICH (1819, p. 169) suppose que le « Bahooree » serait un refuge pour le roi du « Gaman » à l'approche de l'invasion asante. Vers 1820, HUTTON note l'intérêt pour les Anglais de s'installer à Lahou afin d'y établir des communications avec Bondoukou ; HUTTON : 1821, pp. 36-37, cité in : WEISKEL : 1976-a, p. 15. L'accès du Baule sur ses marches orientales a pu également être défendu par les armes : voir *supra* et note 99.

150. Voir ANFOM : 1895, CI. IX.9.9 ; LE HÉRISSE : 1903, p. 217 ; NEBOUT : 1901, n° 5 et ANCI : 1897, XI.43.434, « L'or à la Côte-d'Ivoire », *A Travers le Monde*, 1901, p. 260 ; BRINGUIER : 1905, p. 13 ; CORNET : 1904 ; TELLIER : 1906, p. 147.

## Le « secteur de l'or » et ses bases sociales.

« L'ensemble de biens » qui caractérise la formation baule renvoie à un certain nombre de « secteurs » fournisseurs de valeurs socialisées : production agricole, chasse, échanges, artisanat — orpillage, enfin, qui se développe tout au long des deux siècles précédents.

Les relations entre ces secteurs sont régies par la nécessité d'une répartition cohérente de la force de travail à l'intérieur de chacun d'entre eux<sup>151</sup>. Si l'on admet provisoirement cette approche « sectorielle », on peut se demander si chacun repose ou non sur une base sociale particulière, eu égard au mode de regroupement des producteurs, au statut social de ses principaux bénéficiaires ou à la localisation spatio-politique des groupes qui s'adonnent à cette activité. Les remarques suivantes examinent cet aspect de la question en ce qui concerne plus particulièrement l'or ; elles recouvrent plus d'hypothèses à vérifier que de certitudes.

Dans l'ensemble des activités, la production et l'utilisation de l'or et les échanges sont soumis à des conditions de reproduction semblables : à côté de formes d'exploitations individuelles, ils supposent un réseau d'alliances durable, l'instauration d'un état relatif de paix et l'exercice d'un contrôle assez strict sur le travail des dépendants. L'orpillage — hormis le cas du travail individuel à la batée — requiert cependant, plus que les échanges, la réalisation des deux dernières conditions et le regroupement d'une force de travail plus importante. C'est probablement à cause de cela que l'extraction aurifère par puits est, de toutes les activités, celle qui privilégie le plus l'emploi des captifs. La production de l'or suppose des activités associées au sein de l'unité polyvalente de production pour assurer entre autres la subsistance des orpailleurs ; cela malgré les interruptions régulières des travaux durant les principales périodes agricoles. Le mode d'exploitation de l'or du Yaule dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et celui de Kokumbo dans la deuxième

151. Le « mode de reproduction sociale dominant » impose sa propre détermination, essentiellement par le biais du procès de regroupement des producteurs. Voir les discussions à ce sujet dans « Anthropologie tout terrain », *Dialectiques*, n° 21. Pour une discussion critique de l'application du modèle segmentaire à la société baule, voir CHAUVEAU : 1978-b. Ici, cependant, je m'écarte provisoirement de ce type d'analyse globale, au profit d'une analyse « sectorielle » beaucoup plus empirique. Ces « secteurs », précisons-le, ne sont pas assimilables aux « procès de production immédiats » : ils sont plus larges, comprenant les phénomènes de répartition et de circulation du produit de ces activités, et étroitement liés à des conjonctures historiques fluctuantes et ouvertes sur l'extérieur. Ces « secteurs » ne renvoient pas à des groupes d'agents exclusifs ; c'est au sein même des unités de production, contrôlés par les « aînés sociaux » du groupe de résidence, que s'opère la répartition des tâches selon le sexe, l'âge et le statut social. Il n'en reste pas moins formellement possible, dans une sorte de coupe transversale de l'ensemble des unités de production, de regrouper l'ensemble des activités propre à chaque secteur : le point important ici est que certains chefs de « famille » (*aulo kpegbe*) avaient une place privilégiée dans les échanges, le contrôle de la production aurifère, les fabrications artisanales, etc. Il s'agit de repérer la base sociale et les conséquences de ces spécialisations non exclusives, à partir de certains cas typiques. Notons enfin que la distinction de ces « secteurs » ne recoupe pas non plus celle des « sphères » de biens de production, de subsistance, de prestige ou matrimoniaux définies sur la seule base de l'utilisation des produits.

moitié du XIX<sup>e</sup> montrent cependant que la réalisation de ces conditions a pu se faire selon des formes différentes, correspondant à des conjonctures sociales et économiques particulières : plus grande autorité politique d'un groupe dans un contexte d'expansion armée dans le premier cas ; dans le second : primauté de la communauté de résidence et, peut-on dire, de travail dans un contexte d'éparpillement du pouvoir et d'accès à un véritable « marché » de captifs acquis dans les « marchés de transit » périphériques.

Parallèlement aux transformations politiques internes et à l'intégration du Baule dans les nouveaux circuits économiques de la Côte et de l'est, il est probable qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle les relations entre les principaux secteurs d'activité ont elles-mêmes évolué ; principalement dans le sens d'une intensification des échanges et de la spécialisation des productions — entre les régions du Baule, au sein des micro-régions (en particulier autour des centres aurifères), mais aussi entre les unités de production qui deviennent plus mobiles. La diffusion des richesses, les possibilités accrues d'enrichissement personnel, les tentatives d'hégémonies locales fondées davantage sur l'exploitation de rentes de situation — dans la production aurifère ou sur les principales voies de trafic — que sur la force : tous ces facteurs ont contribué à renouveler le paysage politique du Baule à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les secteurs de l'or et des échanges sont de moins en moins contrôlés en vertu de la seule autorité « traditionnelle » ; ils ne sont plus l'apanage de puissantes lignées qui prolongent ainsi les avantages de leur domination — acquise par la force ou l'alliance inégalitaire — sur des groupes composés avant tout d'agriculteurs<sup>152</sup>. Ils deviennent, pour des chefs de lignée de faible statut social, le moyen de renforcer, voire d'inaugurer, leur autorité par l'accumulation — pas toujours « improductive » — de richesses. L'or des centres aurifères dont l'accès était le plus libre — Kokumbo au premier rang — se diffuse ainsi dans de petites chefferies secondaires. Le XIX<sup>e</sup> siècle est celui de la contestation de l'autorité des chefs et des groupes réputés « nobles » ; elle correspond à un changement de la base sociale qui régissait le contrôle des différents secteurs de production et d'échange.

L'accroissement des rivalités entre ces chefferies, voire la multiplication des guerres — peu destructives — entre des groupes de plus en plus éclatés n'a guère nui aux échanges internes, ni même à la production aurifère : toutes ces activités étaient régies par les mêmes contraintes d'alliance et, dans le cas de l'or, la présence « d'étrangers » sur les lieux mêmes d'extraction assurait un minimum de solidarité avec de nombreux autres groupes. Le déclin définitif de l'hégémonie walebo

152. La chasse était une activité non négligeable, qui faisait également l'objet d'une certaine spécialisation. Elle donnait lieu à des expéditions individuelles ou de petits groupes et joua un certain rôle dans l'occupation progressive du pays. Kwaku Se, le fondateur de Kokumbo, y découvrit de l'or pendant qu'il chassait l'éléphant pour le compte de notables de Kplessou. L'ivoire, je le rappelle, était utilisé dans la fabrication de biens de prestige et dans les échanges vers le sud-est et l'est (l'Asante importait de l'actuelle Côte-d'Ivoire une partie de son ivoire).

et du clan royal des Agwa permettait cependant une concurrence accrue non seulement entre les groupes, mais aussi entre les personnalités locales les plus influentes dont la richesse pouvait provenir d'activités différentes.

Plus que les « chefs supérieurs », tels Kouame Die des Walebo, ou Kouassi Ble des Faafwe-nord — qui devaient faire face à la contestation interne de leur autorité et à des conflits de succession — ce sont les chefs de moindre importance qui représentaient la classe dirigeante ascendante<sup>153</sup>. Établis dans les régions d'occupation baule récente où l'or était le plus abondant, leur droit de contrôle territorial<sup>154</sup> leur permettait de tirer de gros avantages de l'orpaillage, sans avoir à appliquer une politique très autoritaire : soit qu'ils s'y livrassent eux-mêmes, par captifs et dépendants interposés, soit qu'une partie de la terre extraite leur fût retournée par les autres exploitants. Dans ces régions, le Walebo avait échoué à imposer sa prépondérance ; les Faafwe du sud étaient largement autonomes des fractions « aînées » du nord<sup>155</sup>. L'autorité politique et juridique y était détenue par ces chefs de moyenne grandeur, pour qui l'or n'était pas seulement une source supplémentaire de profit, mais d'abord un instrument de consolidation et d'élargissement d'une autorité condamnée à être sacralisée (accumulation dans l'*adya*, fabrication des régalias).

Face à ces chefferies, certains notables ne détenaient pas une véritable primauté politique, mais, grâce à leur participation aux échanges, compensaient cette infériorité de statut par une grande richesse et une influence géographique étendue. Les rivalités politiques entre chefferies locales pouvaient peut-être constituer un frein au développement de leurs intérêts. Les principaux négociants étaient originaires des « marchés de transit » périphériques du sud et du nord et envoyaient leurs marchandises dans l'intérieur ; mais certains notables enrichis du centre ou du sud essayèrent de se « placer » dans ce réseau. Aussi, les stratégies liées aux échanges tendirent-elles, à la fin du siècle, à s'émanciper de celles de la production aurifère. Dans la région de Kokumbo, les principaux « marchands » ou courtiers (*sikefwe*) qui commerçaient avec Tiassalé ne se recrutaient pas dans les lignées du fondateur, politiquement dominantes. Si certains participaient à l'extraction aurifère, d'autres étaient artisans ; bijoutier entre autres. Il existait d'ailleurs une piste de l'or, distincte de la grande piste commerçante sud-nord, qui assurait l'acheminement d'une partie du métal produit à Kokumbo vers d'autres destinations. Aussi n'est-ce point étonnant que certains « marchands » aient joué les premiers la carte de la collaboration avec les Français. A leur arrivée, ceux-ci constituaient seulement, aux yeux

153. Voir WEISKEL : 1976-a, pp. 325-332.

154. La fonction de « chef » de terre (*asye kpegbe*) est, chez les Baule, l'apanage du chef de la lignée ayant assis la dernière sa domination plus que celui des descendants des premiers occupants.

155. Kwasi Ble était, déjà, le petit neveu de Kofi Bani, chef faafwe qui, dans le troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, tenta de renforcer l'unité du groupe.

de ces négociants; un élément supplémentaire dans l'équilibre des forces en présence<sup>156</sup> dont ils pouvaient tirer parti. Beaucoup tissèrent des liens particuliers avec cette nouvelle puissance; certains s'emparèrent d'anciennes chefferies ou élargirent une autorité déjà assise: Fatou Aka, placé à la tête de Tiassalé dont jusqu'alors il dépendait; Ngodyo Kofi, à Kouadiokofi (Didievi), s'emparant de la chefferie zikpli au détriment de la lignée Sere; Kimou, gros trafiquant de poudre, établissant la suprématie de sa fraction alubo sur les représentants de Kokumbo; Nyango Kouassi, à Toumodi, ami intime de Delafosse, effaçant la primauté de la chefferie walebo de Lomo; Kouassi Ngo, nommé « chef supérieur » des Akpwe, après avoir sauvé la vie de l'Administrateur Simon assiégé à Bonzi, et dont la connaissance de la langue dyula est attribuée à ses contacts réguliers avec les colporteurs mande; Mbahia (qui donna son nom à Mbahiakro) conduisant les Français contre les Sundo de Ouellé qui contrôlaient la production d'or; Agba Diane, grand trafiquant de captifs entre Samory et le sud, qui se rallie aux Français dans un premier temps pour s'assurer la chefferie Atimbre du Mango et contrôler celle des Badrafwe; Nyankoum Nguessan, à Bouaké, qui guidera le capitaine Marchand et restera un collaborateur zélé de l'Administrateur Nebout<sup>157</sup>. Les conséquences de la prise de Tiassalé par les Français en 1893 illustrent parfaitement la divergence de stratégie des marchands et des chefs, des activités d'échanges et de l'autorité consacrée par l'accumulation de l'or: le riche *sikefwe* Fatou Aka appuyé par les courtiers asoko (apolloniens) est nommé chef de Tiassalé, dont le chef s'enfuit vers le Swamle, avec six captifs, chacun portant une caisse remplie de poudre d'or<sup>158</sup>.

Ces notables-commerçants déchantèrent rapidement: à peine s'en fut-elle servi pour faciliter son implantation, que l'autorité coloniale mit en place une toute autre organisation des échanges qui les court-circuita totalement. Ils rejoignaient la destinée des chefs qui, en 1902 encore, espéraient reprendre Kokumbo aux Français, à l'instigation du *komye* Tiefi, dont la prophétie associait au départ des Français la découverte de nouvelles mines d'or<sup>159</sup>.

156. Voir WEISKEL: 1976-a, pp. 319-320.

157. Voir ANFOM: 1893, CI.IV.3.b; BAMBA: 1975, pp. 108-109; WEISKEL: 1976-a, pp. 57-59; KANGHA: 1965, pp. 126 *sqq.*; Rapport politique du cercle de Bouaké: 1953; A.O.F.: 1903-1910, Indigénat: Internements et amendes, CI.17.G.50; A.O.F.: rapport politique, août 1905, 2 G.4.10; ANCI: 1901, XIV.34.3; ANCI: Kami: 1906, XIV.29.4; ANCI: XIV.29.5; A.O.F.: 2 G.1.29. A rapprocher de la dissidence des partisans du « laissez faire », opposés au « mercantilisme » du pouvoir asante à la même époque, WILKS: 1975.

158. Voir ANFOM: 1893, CI.IV.3.b.

159. Voir ANCI: 1902, Rapport du Lieutenant GRIDEL: XIV.29.5.

## BIBLIOGRAPHIE

## I. Sur l'or en pays baule.

(Nous n'avons retenu, en ce qui concerne les poids à peser l'or, que les textes faisant explicitement référence à une origine baule.)

ABEL (H.), 1952 : Déchiffrement des poids à peser l'or en Côte-d'Ivoire, *Journal de la Société des Africanistes*, XXII, pp. 95-114.

— 1954 : Les poids à peser l'or en Côte-d'Ivoire, *Bulletin I.F.A.N.*, XVI, série B, n° 1-2.

— 1959 : Déchiffrement des poids à peser l'or en Côte-d'Ivoire, *Journal de la Société des Africanistes*, XXIX, pp. 273-286.

ABEL (A.), 1973 : Utilisation des poids à peser l'or en Côte-d'Ivoire, *Journal de la Société des Africanistes*, XLIII, 1, pp. 33-110.

ARCHAMBAULT (J.), 1934 : *Les gisements aurifères dans la région de Dimbokro, Toumodi, Tiassalé, Oumé, Bouaflé (Côte-d'Ivoire)*, avec une carte au 1/200 000° et une annexe manuscrite : *Note sur les travaux miniers indigènes de la Moyenne Côte-d'Ivoire*, Services des Mines, A.O.F., Dakar, 15 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).

— 1935 : *Les gisements aurifères de la région Dimbokro-Abidjan - Dabou-Divo-Bouaflé. Notes complémentaires*, 6 p. manusc. (Archives SODEMI, Abidjan).

ARNAUD (G.), 1940 : *Rapport au sujet de l'accroissement de la production de l'or en Côte-d'Ivoire*, Service des Mines, A.O.F., Dakar, 7 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).

— 1941 : *Note sur l'or dans le N'Zi et le Comoé*, Service des Mines, A.O.F., Dakar, 3 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan) (carte).

— 1947 : *Rapport technique. Mission du Yaouré et d'Hiré (Côte-d'Ivoire)*, Service des Mines, A.O.F., Dakar, 24 p. multigr. (Archives SODEMI, Abidjan).

ARNOULD (D.), 1959 : *Recherches géologiques et minières en Côte-d'Ivoire. Zone nord du Yaouré*, B.R.G.M., 9 p. multigr. (Archives SODEMI, Abidjan).

AUBERT DE LA RÜE (E.), 1926 : *Rapport de recherches géologiques et prospections minières dans le cercle du Nzi-Comoé*, Gouv. de la Côte-d'Ivoire, Bingerville.

— 1927 : Contribution à l'étude minéralogique de la Côte-d'Ivoire, *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'A.O.F.*, Paris, Larose, pp. 193-215.

— 1928 : *Carte des gisements minéraux de la Côte-d'Ivoire au 1/200 000°*, Paris, Larose.

BARDIN (M.), 1941 : *Rapport de visite à Kokumbo*, Service des Mines, Abidjan, 5 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).

— 1947 : *La compagnie du domaine de Kokumbo*, Archives SODEMI, Abidjan.

BARDON (P.), 1948 : Collection de masques d'or baoulé de l'I.F.A.N., Dakar, *Catalogue I.F.A.N.*, n° 3, 22 p., 23 pl.

BAUD (L.), 1945 : *Rapport de mission en Haute Côte-d'Ivoire*, sept. 1944-août 1945, Archives SODEMI, Abidjan.

BEL (J.-M.), 1913 : *Rapport sur les gisements aurifères de la Société Minière et Foncière du Bandama*, Paris, 64 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).

BÉRGER (R.), 1937 : *Rapport sur la Société M.I.C.I. (Kokumbo)*, Paris, 21 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).

BERTON (Y.), 1962 : *Rapport de fin de mission (avril 1961-mars 1962)*, Archives SODEMI, Abidjan.

BOLGARSKY (M.) et BARDIN (M.), 1940 : *Rapport sur les vérifications effectuées dans la région de Toumbokro*, février, Archives SODEMI, Abidjan.

BOLGARSKY (M.), 1941 : *Rapport général sur l'activité de la mission du Yaouré en moyenne Côte-d'Ivoire, du 20 mai au 31 juillet*, Archives SODEMI, Abidjan.

- BORREMANS-DE-BATIST (G.), 1972 : Bijdrage tot een beter inzicht in de betekenis van het goud in de cultuur van de Baule (Côte-d'Ivoire), *Africa-Tervuren*, XVIII, 2, pp. 35-49 (illustr.).
- BOUIGE (L.), 1934 : *Rapport sur l'or dans la région Mankano-Bouaflé-Tiébissou-Bouaké*, Service des Mines, A.O.F., Dakar, 16 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).
- 1935 : *Rapport sur l'or dans la région Bouaké-Katiola-Groumania-Ouellé-Bocanda* (tourné 1934-1935), Section des Mines, A.O.F., Dakar, 16 p. dactyl. (Archives SODEMI).
- BRINGUIER (M.-J.), 1905 : *Les mines d'or à la Côte-d'Ivoire*, Paris, H. Jouve, 62 p.
- BUMIFOM, 1950 : *Extraits de rapports sur les mines de Kokumbo*, 30 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).
- CHERMETTE (A.), 1935-a : *Les filons de quartz aurifère de Hiré (Côte-d'Ivoire)*, septembre, Gouv. Général A.O.F., Service des Mines, Dakar, 15 p. manusc. (Archives SODEMI, Abidjan).
- 1935-b : *L'or dans le massif du Yaouré (Cercle des Gouros, Côte-d'Ivoire)*, Service des Mines, Dakar, 11 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).
- COLOMB (A.), 1931 : *Rapport sur les gisements du Bandama*, Paris (Archives SODEMI, Abidjan).
- DÉLAITRE (R.), 1935 : *Les ressources minérales de la France d'Outre-Mer*, Paris, tome II : l'or.
- DELLENBACH (H.), 1934 : Documents pour l'ethnographie de la Côte-d'Ivoire : poids pour peser la poudre d'or, *Archives suisses d'Anthropologie générale*, VII, 1, pp. 58-72.
- DUCHARTRE (P.-L.), 1930 : Poids et figurines nègres, *Arts et Décoration*, LVII, 145-152.
- DURVILLE (Dr G.), 1950-1951 : Symboles divins monothéistes sur les plus anciens poids de bronze à peser l'or en Côte-d'Ivoire et en Gold Coast, *Bulletin de la Société préhistorique française*, XLVII, 18, pp. 172-181.
- ESPAGNAT (P. d'), 1899 : *Principaux champs d'or de la Côte-d'Ivoire*.
- GAUTHEROT, 1911-a : *Rapport de tournée dans la région de Baoulé-sud (Nzaakro, Sin Aboisso, Arossou)*, Gouv. gén. A.O.F., Service des T.P. et Mines, Bingerville, 10 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).
- 1911-b : *Rapport sur la Société Minière et Foncière du Bandama (Kokumbo)*, Gouv. gén. A.O.F. Service des T.P. et Mines, Bingerville, 4 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).
- GERVAIS (B.), 1937 : *Mine de Kokoumbo. Rapport de prospection (juillet-novembre 1937)*, Section Mines, Abidjan, 14 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).
- 1939 : *Domaine de Kokoumbo. Recherches à Tansou*, 5 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).
- s.d. : *Gisements aurifères de l'Ouest Africain. Le bassin du Comoé (Côte-d'Ivoire)*, Paris, Imprimerie Gehlen.
- HIMMELHEBER (H.), 1968 : Die Technik des Vergoldens bei den Baule, Elfenbeinküste, *Abhandl. Br. Mus. Völkerk.*, Dresden, 28, pp. 83-90.
- 1972 : Gold plated Objects of Baule Notables, in : *African Art and Leadership*, Fraser (D.) et Cole (H.M.), ed., Madison, Milwaukee, London : University of Wisconsin Press, pp. 185-208.
- 1937 : in : *Mining and Metallurgy in Negro Africa*, Menasha, Wisc., U.S.A., General Series in Anthropology, 5<sup>e</sup> fasc., 166 p.
- HOLAS (B.), 1959 : Les insectes dans les poids à peser l'or Ashanti-Baoulé, Paris, *Science et Nature*, n° 34, juillet-août.
- 1964 : Les poids à peser l'or, *Notes Africaines*, I.F.A.N., Dakar, 104; octobre, pp. 113-116.
- HUBERT (H.), 1917 : Coutumes indigènes en matière d'exploitation de gîtes aurifères en Afrique Occidentale, *Annuaire et Mémoires du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'A.O.F.*, pp. 226-243.
- ISNARD (P.), 1954 : *Rapport d'ensemble sur le levé du contact Birrimien-Granite à l'ouest et au sud d'Hiré*, Bumifom, Dakar, 9 p. (Arch. SODEMI).

- JORDAN (P.), 1904 : *Mission à la Côte-d'Ivoire ; Rapport de l'ingénieur des Mines*, Paris (Archives SODEMI, Abidjan).
- JOSEPH (G.), 1912 : *Rapport sur une mission géologique dans le Cercle du Baule-sud*, Archives direction des Mines, A.O.F., Dakar ; ANCI, V, 41, 90.
- 1913 : Exploitation indigène de l'or en Côte-d'Ivoire, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, séance du 15 mai 1913, pp. 373-376.  
Repris dans JOSEPH (G.), *La Côte-d'Ivoire, le pays, les habitants*, Paris, Larose, 1917.
- KOUADIO NDRI (J.), s.d. : *Monnaies, poids et mesures, systèmes de numération et calendrier*, Travaux de fins d'études, Ecole Nationale William Ponty, Sebikhotane, 56 p. manuscrit.
- LAURENT (L.), 1902 : *L'or dans les colonies françaises. Historique. Gisements. Procédés d'extraction. Commerce*. Paris, Challamel, 1902, 115 p.
- 1903 : *Les produits coloniaux d'origine minérale*, Paris, Baillières, 350 p.
- LEGOUX (P.), 1934 : *Note sur la concession de Kokoumbo (gisements de Kokoumbo et Palessou)*, Dakar, 8 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).
- LEVAT (D.), 1912 : *Rapport sur les mines d'or à la Société du Bandama*. Société Minière du Bandama, 64 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).
- MURARD (R.), 1947 : *Mission de prospection de Yaouré*, Direction des Mines, A.O.F., Dakar, 23 p. dactyl. (Archives SODEMI, Abidjan).
- NIANGORAN-BOUAH (G.), 1963 : Poids à peser l'or. Un des aspects de la pensée philosophique et scientifique africaine en Côte-d'Ivoire avant la colonisation, *Présence Africaine*, 2<sup>e</sup> trimestre, tome 46, pp. 202-220.
- 1972 : *Les poids à peser l'or dans la civilisation akan*, Paris, Thèse de doctorat d'État, Paris X, 3 tomes, dactyl.
- 1976 : Poids à peser l'or et problème de l'écriture, Communication au *Colloque interuniversitaire de Kumasi, Ghana-Côte-d'Ivoire*.
- 1973 : Symboles institutionnels chez les Akan, *L'Homme*, XIII, 1-2, pp. 207-232.
- NORTHON (J. G.), 1902 : *Ivory Coast Goldfields*, Paris, Chaix.
- PAULME (D.), 1941 : Les poids proverbes de la Côte-d'Ivoire au Musée de l'Homme, *Journal de la Société des Africanistes*, t. XI, pp. 228-229.
- 1942 : Systèmes pondéraux et monétaires en Afrique Noire, *La Revue Scientifique*, n° 3208, mai, pp. 219-226.
- s.d. (1943) : *L'or en Afrique*, Musée de l'Homme, section Afrique Noire, dactyl.
- 1948 : Poids et proverbes en Côte-d'Ivoire et Côte-d'Or, *Musée Vivant*, Paris 36-37.
- PHILIPPOT (R.), 1908 : *Étude sur les Mines d'Or et les terrains aurifères du Bandama. Rapport de fin de mission*. Paris, 41 p., multigr.
- SONNENDRUCKER (P.), 1968 : *Essai de synthèse sur l'or en Côte-d'Ivoire. La région aurifère du Baoulé-sud*. SODEMI (Société pour le Développement des Mines en Côte-d'Ivoire), Abidjan, multigr.
- TARIS (J.), 1911 : *Rapport de visite à Kokoumbo, 30 avril 1911*, gouv. gén. A.O.F., Service des Mines, Abidjan (Archives SODEMI, Abidjan).
- THOMAS-NORTHCOTTE (W.), 1920 : Ashanti and Baule Goldweights, Londres, *Journ. Roy. Anthropol. Inst.*, 50, pp. 52-68.
- THOMASSEY (P.), 1951 : Autour des poids d'or Ashanti-Baoulé, Dakar, I.F.A.N., compte rendu de la *Première conférence africaniste de l'Ouest*.
- WIESCHHOFF (H.), 1934 : Goldgegenstände der Baule, Beisel, *Mitt. Forsch. Inst. für Kulturmorphol.*, pp. 71-72.
- « X », 1939 : Les instruments à peser l'or en Afrique Occidentale, *Musée de l'Homme*, n° 4, pp. 5-6.
- « X », 1961 : Poids à peser l'or de Côte-d'Ivoire, *Notes d'informations et statistiques de la B.C.E.A.O.*, n° 69, avril, 12 p.
- « X », 1901 : L'or à la Côte-d'Ivoire, *A Travers le Monde*, 1901, p. 260.
- ZANONE (L.), 1967 : *Atlas au 1/4 000 000<sup>e</sup> des gisements et indices minéralogiques de Côte-d'Ivoire*, Abidjan, SODEMI, rapport n° 162.



II. *Autres ouvrages cités :*

- ANGOUVANT (G.), 1916 : *La pacification de la Côte-d'Ivoire 1908-1915. Méthodes et résultats*, Paris, Larose, 395 p.
- ATGER (R.), 1960 : Les comptoirs fortifiés de la Côte-d'Ivoire, *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, 47, n° 3 et 4, pp. 427-474.
- AUGÉ (M.), 1969 : *Le rivage alladian. Organisation et évolution des villages alladian*, Paris, Mémoires O.R.S.T.O.M. n° 34, 262 p.
- 1971 : L'organisation du commerce précolonial en Basse Côte-d'Ivoire et ses effets sur l'organisation sociale des populations côtières, *L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest*, MEILLASSOUX (Cl.), éd., Londres, Oxford University Press, pp. 153-167.
- BAMBA (M. S.), 1975 : *Tiassalé et le commerce précolonial sur le Bas-Bandama*, Paris-I, Mémoire de maîtrise.
- BARATIER (colonel), 1912 : *Épées Africaines*, Paris, Arthème Fayard, 126 p., [Modern-Bibliothèque].
- BARBOT (J.), 1746 : *North and South Guinea*, London. Reprint : Frank Cass, London, 1969.
- BERNUS (E.) et VIANES (S.), 1962 : Traditions sur l'origine des Dida Mamini du canton Wata (subdivision de Divo, Côte-d'Ivoire), *Notes Africaines, I.F.A.N.*, Dakar, n° 93, pp. 20-23.
- BETSELLERE (commandant), 1906 : Le cercle du Baoulé, in : Gouvernement Général de l'A.O.F., *La Côte-d'Ivoire*, pp. 468-509.
- BETTIGNIES (J. de), 1965 : *Toumodi. Étude monographique d'un centre semi-urbain*, Abidjan, Études et documents du bulletin « Hommes et paysages », Université d'Abidjan, Institut de Géographie Tropicale, 105 p., multigr.
- BIDOU (Rév. P.), s.d. : *Du peuple Gouro*, s.l., 11 p. dactyl.
- BILLY (E. de), s.d. : *En côte-d'Ivoire. Mission protestante d'A.O.F.*, Paris, Société des Missions évangéliques, 182 p.
- BILLY (A. de), 1942 : Encore les sites anciens de Côte-d'Ivoire, *Notes Africaines I.F.A.N.*, Dakar, n° 13, pp. 17-18.
- BINGER (capitaine), 1892 : *Du Niger au Golfe de Guinée, par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889)*, tome 2, Paris, Hachette, 416 p.
- BLANC-PAMARD (Ch.), 1975 : *Un jeu écologique différentiel : les communautés rurales du contact forêt-savane au fond du « V » Baoulé - Côte-d'Ivoire*, Paris-I - École des Hautes Études en Sciences Sociales, Thèse de doctorat de troisième cycle, 291 p., multigr.
- BOAHEN (A.), 1977 : Politics in Ghana, 1800-1874, in : *History of West Africa*, vol. II, ADE AJAYI (J. F.) et CROWDER (M.), éd., pp. 167-261.
- BOSMAN (W.), 1705 : *A new and accurate description of the Coast of Guinea, divided into the Gold, the Slave and the Ivory Coasts*, new edition of the Sir Alfred Jones edition of 1907, XXX, 577 p., Frank Cass, éd.
- BOUET (Lt de vaisseau A.), 1849 : Rapport adressé à M. le Gouverneur du Sénégal sur l'exploration de la rivière de Grand-Bassam, *Revue Coloniale*, septembre, pp. 11-46.
- BOUET (Lieutenant), 1910 et 1911 : Quelques opérations militaires à la Côte-d'Ivoire en 1909, *Revue des Troupes Coloniales*, IX, pp. 134-153 et : X, pp. 140, 152, 203-220, 345-370, 589-610.
- BOUET-WILLAUMEZ (E.), 1848 : *Commerce et traite des Noirs aux Côtes occidentales d'Afrique*, Paris, Imprimerie nationale.
- BOUTILLIER (J.-L.), 1971 : La cité marchande de Bouna dans l'ensemble économique ouest-africain précolonial, in : *L'évolution du commerce africain, op. cit.* pp. 240-253.
- BOWDICH (T. E.), 1819 : *Mission from Cape Coast Castle to Ashantee, with a statistical account of that kingdom, and geographical notices of other parts of the interior of Africa*, London, J. Murray.
- BOYER, 1846 : Extrait du rapport Boyer, *Annuaire maritime, Revue Coloniale*, p. 110.

- BUSSY (M. de), 1761 : Dernier mémoire secret sur la Côte d'Afrique, in : *Munger Africana Library Notes*, 1971, 3.
- CHAUVEAU (J.), à paraître : *Notes sur l'histoire économique et sociale de la région de Kokumbo (Baoulé-sud, Côte-d'Ivoire)*, Paris, Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M.
- 1971 : *Note sur l'histoire du peuplement de la région de Kokumbo*, Abidjan, ORSTOM, série « Sciences Humaines », vol. IV, n° 11, 48 p., multigr. (Repris dans CHAUVEAU : à paraître).
- 1972-a : Bibliographie sur la société baoulé (histoire, anthropologie), in : GUERRY (V.) ; *La vie quotidienne dans un village baoulé*, Abidjan, INADES, pp. 123-151 ; suivi de : *Compléments à la Bibliographie sur la société baoulé*, 1973, Abidjan, ORSTOM, 8 p., multigr.
- 1972-b : *Note sur la place du Baoulé dans l'ensemble économique ouest-africain précolonial*, Abidjan, ORSTOM, 30 p., multigr. (repris dans CHAUVEAU : à paraître).
- 1972-c : *Les cadres socio-historiques de la production dans la région de Kokumbo (pays baoulé, Côte-d'Ivoire), I - La période précoloniale*, Abidjan, ORSTOM, série « Sciences Humaines », vol. V, n° 7, 125 p., multigr. (repris dans CHAUVEAU : à paraître).
- 1973 : *Note sur la morphologie matrimoniale de Kokumbo*, Abidjan, ORSTOM, série « Sciences Humaines », vol. VI, n° 3, 124 p., multigr. (repris dans CHAUVEAU : à paraître).
- 1978-a : Note sur les échanges dans le Baule précolonial, *Cahiers d'Études Africaines*, 63-64, XVI (3-4), pp. 567-602.
- 1978-b : Société baule et modèle segmentaire, *Cahiers d'Études Africaines*, 68, XVIII-4, pp. 415-434.
- CHASSARD (P. E.), 1974 : Les Ayaou : tradition et modernité, Communication au Colloque de Bondoukou sur les peuples communs au Ghana et à la Côte-d'Ivoire.
- CLOZEL (F. J.), 1899 : La situation économique de la Côte-d'Ivoire, *Bulletin du Comité de l'Afrique Française - Renseignements coloniaux et documents* (supplément), 4, pp. 63-71.
- 1906 : *Dix ans à la Côte-d'Ivoire*, Paris, Challamel.
- CORNET (Lt), 1904 : Notes sur la Côte-d'Ivoire, *Revue des Troupes Coloniales*, III, pp. 421-452.
- COURNET (A.), 1850 : Comptoir de Grand-Bassam. Rapport sur l'exploration de la rivière de Lahou, l'un des affluents de Grand-Bassam, *Revue Coloniale*, juin, pp. 420-424.
- DAAKU (K. Y.), 1970 : *Trade and Politics on the Gold-Coast, 1600-1720. A study of the African Reaction to European Trade*, Oxford University Press, 219 p.
- DAGET (S.), 1974 : Un document exceptionnel : Le « livre de l'or » d'une troque légitime sur le rivage akan, en 1827, *Colloque de Bondoukou sur les peuples communs à la Côte-d'Ivoire et au Ghana*, 27 p., multigr.
- DAPPER (D.), 1686 : *Description de l'Afrique*, Amsterdam.
- DELAFOSSÉ (M.), 1893 : Les Agni (Paï - Pi - Bri), *L'Anthropologie*, Paris, IV, pp. 402-445.
- 1899-a : Renseignements économiques, *Journal Officiel de la Côte-d'Ivoire*, 1<sup>er</sup> juillet, pp. 6-7.
- 1899-b : Renseignements économiques. Extraits d'un rapport de M. Delafosse, administrateur du Baoulé, Toumodi, 1<sup>er</sup> juillet 1899, *Journal Officiel de la Côte-d'Ivoire*, 1<sup>er</sup> août, pp. 3-5.
- 1900-a : *Essai de manuel de la langue agni*, Paris, Librairie africaine et coloniale, J. André, 226 p.
- 1900-b : Sur des traces probables de civilisation égyptienne et d'hommes de race blanche à la Côte-d'Ivoire, *L'Anthropologie*, Paris, XI, pp. 431-451, 543-568, 677-690.
- Dialectiques, 1977 : *Anthropologie tout terrain*, n° 21.

- DOZON (J.-P.), 1977 : *Les leçons de l'Histoire*, Abidjan, ORSTOM, 78 p., multigr.
- DU PATY DE CLAM (A.), 1899 : Étude sur les indigènes du Baoulé, extrait du *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1898, 2, Paris, Imprimerie nationale, 12 p.
- DUPREY (P.), 1962 : *Histoire des Ivoiriens. Naissance d'une Nation*, Abidjan, Imprimerie nationale, 237 p.
- ÉTIENNE (P. et M.), 1965 : Les différenciations sociales et économiques, *Etude régionale de Bouaké, 1962-1964*, République de Côte-d'Ivoire, Ministère du Plan, pp. 163-167.
- 1971 : « A qui mieux-mieux » ou le mariage chez les Baoulé, *Cahiers ORSTOM, Sciences Humaines*, VIII, n° 2, pp. 165-186.
- ÉTIENNE (P.), s.d. : *La diffusion de l'économie monétaire et la transformation des rapports sociaux chez les Baoulé (Côte-d'Ivoire)*, Abidjan, ORSTOM, 28 p. + 8 p. dactyl.
- 1968 : Les aspects ostentatoires du système économique baoulé, *Economies et Sociétés*, tome II, n° 4, pp. 793-817.
- 1972 : Introduction à *Essai de sociologie Baoulé*, Paris III, thèse de troisième cycle.
- EYSSERIC (J.), 1899 : Rapport sur une mission scientifique à la Côte-d'Ivoire, *Nouvelles archives des Missions scientifiques*, Paris, Imprimerie nationale.
- 1900 : Exploration et captivité chez les Gouro, la Côte, le Baoulé, *Le Tour du Monde*, Paris, Hachette, 1<sup>er</sup> semestre.
- FAGE (J. D.), 1958 : *An Atlas of African History*, London, E. Arnold, map n° 29.
- 1962 : Some remarks on beads and trade in Lower Guinea in the sixteenth and seventeenth centuries, *Journal of African History*, vol. III, pp. 343-347.
- FLEURIOT DE LANGLE (vice-amiral), 1873 : Croisières à la Côte d'Afrique, *Le Tour du Monde*, Paris, XXVI, 2<sup>e</sup> semestre, pp. 353-400.
- FYFE (Ch.), 1972 : Peoples of the Windward Coast A.D. 1000-1800, *A Thousand Years of West African History*, ADE AJAYI (J. F.), et ESPIE (I.), éd., Ibadan University Press, pp. 149-164.
- FYNN (J. K.), 1971 : *Asante and its Neighbours, 1700-1807*, Legon History Series, Northwestern University Press, Longman, 175 p.
- GARRARD (T. F.), 1972 : Studies in Akan Goldweights (I) et (II), *Transactions of the Historical Society of Ghana*, XIII, n° 1, pp. 1-20 et XIII, n° 2, pp. 149-162.
- 1975 : Mandé influence in the akan gold trade, 1350-1715, *Colloque interuniversitaire Ghana-Côte-d'Ivoire de Kumasi*, 26 p., multigr.
- GAUZE (A. L. T.), 1969 : Contribution à l'histoire du peuplement de la Côte-d'Ivoire, *Annales de l'Université d'Abidjan*, série F, tome I, fascicule 1, pp. 7-23.
- Gouvernement Général de l'A.O.F., 1909 : *Annuaire du Gouvernement*, Paris, Larose.
- GRIVOT (R.), 1942 : Le cercle de Lahou, *Bulletin I.F.A.N.*, IV, n° 1-4.
- GROU (P.), 1977 : *Monnaie, Crise économique : Éléments d'interprétation*, Presses Universitaires de Grenoble - Maspéro, 123 p.
- HECQUARD (H.), 1853 : *Voyage sur la Côte et dans l'intérieur de l'Afrique occidentale*, Paris.
- HERBERT (E. W.), 1974 : Portuguese adaptation to trade pattern. Guinea to Angola (1443-1640), *African Studies Review*, XVIII, n° 2, pp. 411-434.
- HOPKINS (A. G.), 1973 : *An Economic History of West Africa*, London, Longman, 337 p.
- HOROVITZ (R. A.), 1974 : Trade between Sanwi and her neighbors : 1843-1893, *Colloque de Bondoukou sur les peuples communs...*, op. cit., 46 p. + 2 p., multigr.
- HUTTON, 1821 : *A Voyage to Africa*, London.
- JEFFREYS (M. D. W.), 1961 : Aggrey beads, *African Studies*, vol. XX, n° 2, pp. 97-113.
- JOHNSON (M.), 1970 : The Cowrie Currencies of West Africa, *Journal of African History*, II, pp. 17-49 et 331-353.
- JOSEPH (G.), 1910 : Notes sur les Avikams de la lagune de Lahou et les Didas de la région du Bas-Bandama, *Bulletin et Mémoires de la société d'Anthropologie de Paris*, n° 2.

- KALOUS (M.), 1966 : A contribution to the problem of akori beads, *Journal of African History*, vol. VII, n° 1, pp. 61-66.
- KANGHA (A. M.), 1965 : *Le pays N'zikpli en Côte-d'Ivoire. Contribution à l'étude des changements sociaux.* Diplôme de l'École Pratique des Hautes Études, Paris, 202 p., multigr.
- KODJO NIAMKEY (G.), 1974 : Le Ndani, source historique, Communication au *Colloque de Bondoukou sur les peuples communs...*, op. cit.
- KOUAME GUIE, s.d. : *Monographie de Sakassou*, travail de fin d'étude de l'École Normale William Ponty, Sebikhotane, 108 p., manuscrites.
- LANDEWIJK (J. E. J. M. Van), 1970-1971 : What was the original aggrey beads, *Ghana Journal of Sociology*, vol. VI, n° 2 et vol. VII, n° 1, pp. 89-99.
- LARTIGUE (cap. au long cours), 1851 : Rapport sur les comptoirs de Grand-Bassam et d'Assinie, *Revue Coloniale*, octobre, pp. 329-373.
- LASNET (Dr), 1898 : Mission du Baoulé. Contribution à la géographie médicale, *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, I, juillet-septembre, Paris, Imprimerie nationale, pp. 305-348.
- LE ROUX (H.), 1918, *Côte-d'Ivoire. Mission Hugues Le Roux*, Ministère des Affaires Étrangères, Paris.
- LOYER (R. P.), 1714 : *Relation du voyage au royaume d'Issiny, Côte-d'Or, Païs de Guinée en Afrique*, Paris, Arnoul Seneuze et Jean Morel.
- MEILLASSOUX (Cl.), 1964 : *Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire*, Paris-La Haye, Mouton, 382 p.
- MEMEL-FOTE (H.), 1969 : Stratégie de la politique des marchés dans une société sans État de Basse Côte-d'Ivoire : Les Adioukrou, Communication au *Dixième Séminaire International Africain*, I.A.I., Freetown, 5 p., multigr.
- MENALQUE (M.), 1933 : *Coutumes civiles des Baoulés de la région de Dimbokro*, Paris, Larose, 74 p.
- MOUEZY (P.), 1954 : *Histoire et Coutumes du Pays d'Assinie et du Royaume de Krinjabo (Fondation de la Côte-d'Ivoire)*, Paris, Larose.
- MUNRO (J. F.), 1976 : *Africa and the International Economy : 1800-1960*, London, Dent, 230 p.
- NEBOUT (A.), 1901 : Notes sur le Baoulé, *A Travers le Monde* (supplément au *Tour du Monde*), n° 3, pp. 17-20, et n° 5, pp. 35-36.
- NEWBURRY (C. W.), 1971 : Prices and Profitability in early nineteenth Century West African Trade, *L'évolution du Commerce en Afrique de l'Ouest*, op. cit. pp. 91-106.
- OTT (A.), 1968 : Akan Goldweights, *Transaction of the Historical Society of Ghana*, vol. IX, pp. 17-42.
- PERROT (Cl. H.), 1976 : De la richesse au pouvoir : les origines d'une chefferie du Ndenye (Côte-d'Ivoire), *Cahiers d'Études Africaines*, XVI, 1-2, pp. 173-187.
- PERSON (Y.), 1964 : En quête d'une chronologie ivoirienne, *The Historian in Tropical Africa*, MAUNY, VANSINA et THOMAS, éd., London, I.A.I., Oxford University Press, pp. 322-338.
- 1968 : *Samory. Une révolution dyula*, Mémoires de l'I.F.A.N., Dakar, tome I, 600 p.
- 1977 : The Atlantic coast and the southern savannahs, 1800-1880, *History of West Africa*, op. cit. vol. II, pp. 262-307.
- PESCAY (M.), 1967 : *Région du Sud-Est. Étude socio-économique. La sociologie*, République de Côte-d'Ivoire, Ministère du Plan, SEDES, 144 p.
- 1970 : *Étude sociologique des problèmes posés par le transfert et la réinstallation des villages inondés par le lac de Kossou*, Abidjan, Autorité de la Vallée du Bandama, 2 tomes.
- POBEGUIN (Ch.), 1897 : Notes sur les lagunes du Grand-Lahou, de Fresco et les rivières Bandama et Yocoboué, *Bulletin de la Société de Géographie*, VII, 18, pp. 106-128 et 230-251.
- 1899 : La situation économique, *Renseignements Coloniaux et Documents* (supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*), 4, pp. 67-68.

- REY-HULMAN (D.), 1975 : Les dépendants des maîtres tyokossi pendant la période précoloniale, *L'esclavage en Afrique précoloniale*, MEILLASSOUX (Cl.), éd., Paris, Maspéro, pp. 297-320.
- ROBERTSON (G. A.), 1819 : *Notes on Africa*, London.
- RODNEY (W.), 1969 : Gold and Slaves on the Gold Coast, *Transactions of the Historical Society of Ghana*, X, pp. 13-28.
- ROUSSEAU (P.), 1935 : *L'établissement d'Issiny (1687-1702)*, Paris, Larose, 1935, 241 p. On y trouve les extraits des écrits de DUMAS (1698), DUCASSE (1687-1688), TIBERGE (1692) et d'autres textes anciens.
- SALVERTE-MARMIER (Ph. et M. A. de), 1965 : Les étapes du peuplement, et L'organisation politique et la structure territoriale, *Étude Régionale de Bouaké*, op. cit. pp. 11-58 et 195-209.
- SALVERTE-MARMIER (Ph.), 1967 : Présence baoulé dans la région du Sud-Est, *Région du Sud-Est. La sociologie*, op. cit. pp. 135-144.
- SCHWARTZ (A.), 1970, *Le peuplement de la « zone de Fresco »*. Présentation ethnologique, Abidjan, ORSTOM, série « Sciences Humaines », vol. III, n° 10, 28 p., multigr.
- SIMON (M.), 1965 : *Souvenirs de brousse. 1905-1918*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 183 p.
- TARDIEU (A.), 1847 : Guinée, *L'Univers ou Histoire et Description de tous les peuples*, Didot, Paris.
- TAUXIER (L.), 1924 : *Nègres Gouros et Gagous (Centre de la Côte-d'Ivoire)*, Paris, P. Geuthner, 370 p.
- TELLIER (T.), 1906 : Monographie du Cercle du Baoulé, in CLOZEL : 1906, op. cit. pp. 133-147.
- TERRAY (E.), 1971 : Relations de domination et d'exploitation dans le royaume abron du Gyaman, *Séminaire du Groupe de Recherches en Anthropologie Sociale et Politique*, École Pratique des Hautes Études, Paris, multigr.
- 1974 : Long distance exchange and the formation of the state : The case of the Abron Kingdom of Gyaman, *Economy and Society*, vol. III, n° 3, pp. 315-345.
- 1975 : La captivité dans le royaume abron du Gyaman, *L'esclavage en Afrique Tropicale*, op. cit. pp. 389-453.
- TOURÉ (S.), 1959 : Note sur une communauté nigérienne ancienne en Côte-d'Ivoire : Marabadiassa. Recueillie par J. ROUCH et E. BERNUS, *Notes Africaines I.F.A.N.*, Dakar, 84, pp. 107-110.
- TRIAUD (J.-L.), 1974 : Un cas de passage collectif à l'islam en Basse Côte-d'Ivoire : le village d'Ahua au début du siècle, *Cahiers d'Études Africaines*, 54, XIV, 2, pp. 317-337.
- VERLY (P. L.), 1969 : Contribution à l'étude des races bovines autochtones en Côte-d'Ivoire, les bœufs baoulés et lagunes. Aspects zootechniques et écologiques des recherches, *Annales de l'Université d'Abidjan*, série E, 2, 1, pp. 149-234.
- VERNEAU (R.), 1895 : Distribution géographique des tribus dans le Baoulé, *L'Anthropologie*, Paris, Masson, tome IV, pp. 564-568.
- VILAR (P.), 1974 : *Or et monnaie dans l'histoire*, Paris, Flammarion, 439 p., [Champs].
- WEISKEL (T.), 1976-a : *French Colonial Rule and the Baule peoples : Resistance and Collaboration, 1889-1911*, Balliol College, Oxford, multigr.
- 1976-b : L'histoire socio-économique des peuples baule, *Cahiers d'Études Africaines*, 61-62, XVI (1-2), pp. 357-395.
- WILKS (I.), 1961 : *The northern Factor in Ashanti History*, Institute of African Studies, University College of Ghana, 40 p.
- 1974 : The Mossi and Akan states : 1500-1800, *History of West Africa*, op. cit. vol. I, pp. 344-386.
- 1975 : Dissidence in Asante Politics : Two Tracts from the Late Nineteenth Century, *African Themes*, ABU-LUGHOD (I), éd., Northwestern University, pp. 47-64.

WONDJI (Ch.) : 1972 : Commerce du cola et marchés précoloniaux dans la région de Daloa, *Annales de l'Université d'Abidjan*, série I, I, pp. 33-62.

### III. Documents d'archives \*

Abréviations utilisées dans les références du texte :

ANFOM : *Archives Nationales (France)*, section d'Outre-Mer, Ancien Ministère des Colonies, Paris.

ANCI : *Archives Nationales de la République de Côte-d'Ivoire*, Abidjan (anciennes cotes).

A.O.F. : *Archives de l'ancien Gouvernement Général de l'A.O.F.*, réunies aux Archives Nationales de la République du Sénégal, Dakar.

ASHAT : *Archives du Service Historique de l'Armée de Terre*, section Outre-Mer, Paris.

### IV. Entretiens sur les traditions orales (1970-1977).

#### *Sous-préfecture de Toumodi :*

Canton faafwɛ : Kokumbo, Akroukro, Kplessou, Kimoukro, Nianke-Konankro, Beriaboukro.

Canton saa : Mougnan, Yebouekro, Kahankro, Bonikro, Nguessambakro, Ahouekro.

Canton walebo : Toumodi.

Canton nzikpli : Lomo-nord, Zahakro.

Canton ngbā : Molonou.

#### *Sous-préfecture de Tiassalé :*

Tiassalé-Niamoué (Elumwe), Ahua, Ndouci (Abe), Binao (Anyi-Alagwa).

#### *Sous-préfecture d'Oumé :*

Cantons Gbokwa, Touka, Da, Bokabo.

## SUMMARY

After enumerating the main gold-bearing zones of the Baule country, and describing the techniques and tools used for the extraction of gold, J.P. Chauveau analyses the role of gold in the history of the area's settlement. The control of mines and the routes used for transporting gold from the mines, is a major objective in the political and commercial strategy of the groups. Depending on the country, the way of working the deposits varies, leaving much scope for individual initiative; captives are extensively used and the « recruitment » of servile labour plays an important role in the perpetuation of the system. Within Baule society gold is used for dues demanded by the authorities, in exchange for goods and services, and in the acquisition of dependents; Baule also exported gold, at least until the beginning of the XIXth century, but this declined because of increased internal demand, not lower production. In the second half of the XIXth century, gold gradually escaped the control of traditional authorities and « nobles » and began to serve as a means of social advancement for the middle class, brokers and merchants.

\* Je remercie T. WEISKEL et R. HONOUITZ pour les documents qu'ils ont pu porter à ma connaissance.